

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les matières du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature*

OCTOBRE 1762.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIÈR, vivant  
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

---

M. DCC. LXII.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal paroîtra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) aux Héritiers de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensuel depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez les mêmes Héritiers, outre leurs impressions, un grand assortiment de Livres de tous Pays. Ils débitent plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres; Mémoires des Arts & des Sciences de Trévoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron Barnabite, en 44 Volumes: Journal Littéraire imprimé à la Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 Volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 Volumes: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent 12 Tomes en 27 parties in 8°. nouv. édition revûë par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; il se vend par corps complets & par Volumes séparés. Il paroît de la Bibliothèque Italique & des Mémoires du P. Nicéron, un Volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 Tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, il y a à présent 45 Volumes.



LA CLEF  
DU CABINET  
DES  
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

OCTOBRE 1762.



ARTICLE PREMIER.

*Contenant quelques nouvelles de Litté-  
ratures & autres remarques curieuses.*

**L**A Gazette de Liège annonce la continua-  
tion des *Muses Liégeoises* : Ces petits  
Ouvrages composés par les Ecoliers du  
Collège de la Compagnie de Jesus, ont  
mérité l'approbation de plusieurs Littérateurs.  
Mr. Rousseau, Auteur du Journal Encyclopédi-  
que, a donné quelques extraits du Recueil de  
1758. Nous parlerons de quelques pièces qui  
ont paru en 1761 & 1762.

La Xavériade (a) ou l'établissement de la Religion Chrétienne dans le Japon est l'ouvrage d'un jeune Ecolier de quinze à seize ans. (b) La marche de ce Poëme, qui contient près de mille Vers, est assez intéressante. La fiction ne paroît point recherchée; les sentimens ont de la tendresse & de la vivacité; les comparaisons sont justes & soutiennent l'enthousiasme du Poëte. Celle qui exprime l'effet que fit sur le Roi de Bungo la présence du St. Apôtre, paroît assez neuve, & suffit pour faire connoître ce jeune Poëte.

. . . . . Ille throno, percussus ab alto  
 Intremittit aspectu primo, vox faucibus hæret,  
 Scilicet alma viri pietas, & plurima virtus,  
 Et frontis divinus honor lumenque micanti  
 Diffusum vultu, sincero interprete mentis  
 Spectantis quassant animum, moreque nefandos  
 Objiciunt oculis & prisæ turpia vitæ  
 Crimina. Non aliter foedo teterrimus ore  
 Si quis in adversum speculi sese objicit orbe,  
 Ille repercussâ dum cernit imagine vultus  
 Deformes, stupet, & vitri quod tersius æquor,  
 Hoc magis exhorret speciem, delictaque formæ  
 Et maculas magis in crystallo judice damnat.

Le même Ecolier a bien rendu ailleurs les grands sentimens de l'Impératrice-Reine (c) & le discours édifiant que Sa Majesté adressa à toute

(a) Page 60 du Recueil de 1761.

(b) Simon Franck de Jemeppe.

(c) Comploratio Caroli Archiducis pag. 54.

Toute la Cour, lorsqu'elle se rendit près du corps mort de l'Archiduc Charles.

. . . . . Mens ipso grandior orbe  
Exhibet humanæ simulacra fugacia vitæ,  
Multa docens regale genus procerumque cohortem  
Attonitam fluxis quæ sit fiducia rebus;  
Ut rapidis fugiunt fallacia gaudia pennis!  
Ut penitus tenues, ait, evanescit in auras  
Omne decus! quid sceptrâ juvant Regumque coronæ  
Gemmata? quid levium sunt illa simillima florum.  
Nascentes quos ima dies videt, ima cadentes.

L'Auteur (a) de l'Ode adressée aux guerriers François, fait ainsi l'éloge de Louis XV. & de Louis XIV.

Te si trecenis, Gallia, præliis  
Hostes lacestant undique, nec feri  
    Angli, nec immanis Borussi  
    Arma time, duce Ludovico,  
In cujus alto pectore maximus  
Avus superstes perpetuo dies  
    Ducit triumpho, totiusque  
    Spirat adhuc honor ille mundi,  
Quem Prussus asper, quem Batavus celer  
Ad arma, & atrox miles Iberiæ  
    Quem Marte gaudentes Sicambri,  
    Et validi tremuere Belgæ.

Q 3

L'Auteur

(a) Simon Docteur de Donceel, page 33 des Recueil de 1762.

L'Auteur de la Xavériade expose ainsi les sentimens des nouveaux Philosophes. (a)

. . . . . Arduos,  
 Dixere, vultus ecquid, homo, refers  
 Ad astra ? nequidquam polorum  
     Affiduus speculator altas  
 Miraris arces, & tibi, fulgida  
 Trans aurorum moenia fiderum  
     Domosque stellarum corufcas,  
     Perpetuam meditare sedem.  
 Æternus atras vix oculis fopor  
 Obducet umbras, ingruet & gelu  
     Lethale membris ; unà corpus,  
     Unà animam cohibebit urna  
 . . . . . Vivite vivite  
 Tuti, nocentes, impioſque  
     Ambroſiis redimite crines  
 Roſis, ſceleſti ducite neſtaris  
 Siticuloſo pocula gutture,  
 Noxis & admifcere noxas,  
 Nulla reum pede pœna certo  
 Sectatur . . . . .  
 O cœca vanæ præda ſuperbiæ !  
 Abominandæ triſte libidinis  
     Ludibrium, caliginosâ  
     Mens hominis tumulata nocte ! &c. &c.

Il finit cette Ode par une apostrophe très-vé-  
 hémente à un Auteur qui est assez connu.

O

. . . . . O qui languidus in scrobis  
Pendens sepulchralis supremo  
    Margine, qui propioris orci  
Urges protervo jam pede limina  
Horrenda, Vatum maxime, maxime  
    Dux impiorum, tune ad imum  
    Usque Erebum rabidosque manes.  
Contaminatam sponte animam feres? &c. &c.

Un jeune Musicien ( *a* ) faisant l'éloge de l'Orgue dit, après Valafride Strabon, que les charmes de cet instrument ont ravi autrefois quelques femmes Françoises au point de leur ôter le sentiment & la vie.

Quid organorum non poterunt soni?  
Divina Gallis organa fœminis  
    Audita mortales potenti  
    Illecebrâ rapuère sensus,  
Quin & cerebro ( credite posteri )  
Mens insolenti lætitia impetu  
    Disjecta fugit, spiritusque  
    Exanimes viduavit artus.

Entre quelques petites Oraisons contenues dans le dernier Volume ( *b* ) on remarque une invective contre la Dialectique, qu'on pardonnera aisément à un jeune Humaniste, épris des beautés de Cicéron, de Virgile & d'Horace, qu'on lui enleve; & rebuté par la sécheresse d'une

( *a* ) *Antoine Bastinet de Liège, page 69.*

( *b* ) *Page 103.*

d'une science abstraite dont il ne connoît pas encore tout le prix & l'utilité.

Nous nous bornerons à ces extraits. Les amateurs de ces sortes d'Ouvrages trouveront les Volumes de 1756, 1758, 1760, 1761 & 1762 à Liège chez J. Bourguignon, Imprimeur de la Noble Cité de Liège.

---

Nous voyons depuis deux ans des *Essais de Philosophie & de Politique*, en un Volume écrit en Allemand & imprimé à Zurich. Les Auteurs du Journal Encyclopédique en ont déjà rendu compte. Comme leur savant Ouvrage peut ne pas se trouver en tant de mains différentes que nos Journaux, nous faisons ici usage de leur analyse, d'autant plus volontiers que les *Essais* qu'ils annoncent, méritent d'être connus. Ils sont le fruit d'un Patriotisme éclairé; on y développe ce principe incontestable que *pour être heureux il faut devenir meilleur, & que les degrés de bonheur sont toujours exactement proportionnels à ceux de la perfection*. Cela est également vrai des Particuliers & des Etats.

L'Auteur des *Essais* dont nous parlons, s'adresse d'abord à tous ceux qui entrent dans la Confédération des Treize Cantons Suisses :  
 « Enfans chéris de la Providence, leur dit-il,  
 » fortunés Citoyens d'un petit Etat auquel le  
 » Ciel propice a accordé plus de faveurs qu'aux  
 » Monarchies les plus vastes : Vous qu'il a  
 » destinés à être aux yeux de tous les autres  
 » Peuples un objet d'admiration, connoissez-  
 » vous bien toute l'étendue de ce bonheur ? »  
 Il leur montre ensuite comment la Nature a  
 réuni & rassemblé dans les bornes étroites de  
 leur

leur territoire les dons les plus précieux, sans rien retrancher de leur abondance. Le trône de cette Nature est sur ces rocs élevés dont la cime fourcilleuse se perd dans les nuës; rien de plus majestueux & de plus terrible. Mais la bonté divine perce au travers de cet aspect redoutable; elle verse du haut des monts les plus escarpés, & en apparence les plus stériles, des biens suffisans pour rendre ces lieux équivalens, quant à la fertilité, à la moitié de l'Europe. Cette espèce d'enthousiasme pour la Suisse va infiniment plus loin; & si l'on en croit l'Auteur, il n'y a point dans l'Univers de pays qui puissè entrer en comparaison avec les Treize Cantons. Abandonnons cette espèce de fiction embellie de tous les charmes de l'éloquence, pour nous attacher à la partie morale. Que deviennent tous ces avantages sans les vertus? Elles seules savent en faire jouir. Si la République des Treize Cantons se soutient & fleurit depuis tant de siècles, c'est au petit nombre de vertus qu'elle a toujours pratiquées, & qui la distinguent encore de tous les autres Etats, qu'elle en est redevable. On ne sauroit donc trop inviter les Suisses, ainsi que toute autre Nation, à acquérir de nouvelles vertus. Voyons à présent ce que cet estimable Auteur dit de la *vertu politique*, & ce qu'il entend par cette expression.

Le mot *politique* est ancien; & on y a toujours attaché en général l'idée de la science du Gouvernement, science qui doit embrasser toutes les parties de l'administration publique, de façon qu'elles concourent toutes au bien commun. Notre siècle a été le plus fécond en écrits où l'on s'est piqué de développer, de calculer, de simplifier; de perfectionner toutes les matières  
qui

qui font de ce ressort, Finances, Commerce, Arts, Agriculture, &c. Ces efforts sont assurément loüables ; mais ne tiennent-ils point un peu trop à l'empire de ce tyran capricieux qu'on nomme la Mode ; & souvent n'y regne-t-il pas un enthousiasme trop grand pour pouvoir bien apprécier les choses ? Il y a beaucoup de vérités intéressantes dans les divers ouvrages qui roulent sur ces matières ; mais il en reste de plus intéressantes encore à dire. On y tâche de guérir plusieurs playes, ou du moins de pallier plusieurs maux, qui désolent plus ou moins les Etats ; mais tant que la source subsistera, ces playes se rouvriront, ces maux se renouvelleront. La vraie politique consiste à diminuer dans un Etat le nombre des vices, & à y augmenter celui des vertus. C'est de-là que résulte uniquement la santé du Corps politique, qu'il ne faut jamais confondre avec un embonpoint bouffi.

*De la vertu des Citoyens naît le bonheur de l'Etat ; de façon que celui-ci est toujours dans une exacte proportion avec celle-là.* Voulez-vous donc faire fleurir un Etat ? rendez le citoyen vertueux. L'on passe ici en revûe les Républiques de la Grèce & celle de Rome, pour prouver cette assertion. Ce qu'on ajoute de l'Empire du Pérou ne paroît pas aussi fondé qu'on veut le faire entendre. Cet Empire mémorable, dit-on, autrefois le siège des bonnes mœurs & des sages loix, fut anéanti dès que les vices y monterent avec un Tyran sur le Trône. Il est cependant à présumer que l'Empereur le plus vertueux n'auroit pas été en état de parer un événement aussi imprévu, aussi prodigieux pour les Péruviens, que le fut le débarquement des Espagnols dans leurs

leurs contrées. Il vaut donc mieux écouter ce que l'Auteur dit de sa patrie.

Les Confédérés des Treize Cantons furent invincibles, tant que l'amour du bien commun, le zèle pour la liberté, & le désir d'une véritable gloire, furent l'objet de toutes leurs démarches. Mais dès qu'ils ont connu l'intérêt, dès qu'ils ont été capables de vendre leur sang à des Puissances étrangères, leur courage s'est abatardi, & tous leurs sentimens se sont avilis. Ils ont été à la vérité de bons Soldats dans les Armées des Princes qui les prenoient à leur solde; mais les divisions nâquirent dans l'Etat; le luxe, la volupté, s'y introduisirent avec tous les maux qui marchent nécessairement à leur suite. Notre Ecrivain est bien éloigné de croire que c'est dans la réformation qu'il faut chercher le principe de l'affoiblissement des Treize Cantons. Avant que Zwingle & Ecolampade eussent établi leur doctrine, cette Nation avoit déjà beaucoup perdu de sa réputation, parce qu'elle avoit beaucoup perdu de sa vertu. Zwingle auroit très-bien fait, ajoute l'Auteur, de mettre parmi les articles de sa confession de Foi, qu'un vrai Chrétien & un bon Citoyen, ne devoient recevoir ni solde, ni présens d'aucun Prince étranger, pour devenir l'instrument de leurs injustices & de leur ambition. C'est faire bien lestement le procès à des Puissances très-respectables qui ont des Suisses à leur solde, & en même-temps à une quantité prodigieuse d'hommes estimables qui se devoient au bien général, qui est certainement infiniment préférable au bonheur particulier des Treize Cantons. L'Univers est la patrie de l'homme vertueux, & son amour pour  
l'humanité

L'humanité ne doit point être borné par un ruisseau, comme un Etat.

L'Auteur en parlant de la perfection & de la corruption d'un Etat, nous ramene à ce mot d'Aristote, (Polit. VII. 2.) que le meilleur Etat est celui dont le plan est tel que chacun peut faire le mieux, & vivre heureux. Or les Chefs de l'Etat étant chargés de former, ou d'exécuter le plan de l'administration publique, cela suppose en eux des lumières & des vertus, qui malheureusement ne s'y trouvent pas toujours. On examine d'abord les devoirs généraux qui naissent de l'obligation commune à tous les hommes, de travailler de toutes leurs forces à l'accomplissement des grandes vûes que l'Etre Suprême s'est proposées en nous formant. L'Auteur donne une idée fort nette des moyens, & de la manière de réduire en pratique cette obligation. De là il passe aux devoirs particuliers des Chefs de l'Etat & de ceux qui sont les dépositaires des diverses parties de leur autorité; & il cite à ce propos Machiavel lui-même, qui a dit dans le chapitre dixième du premier Livre de ses discours politiques : *Un Prince qui chercheroit seulement la gloire du monde, devoit souhaiter d'être le maître d'un Etat corrompu; non pour achever de le ruiner entièrement, comme fit César, mais pour le réformer & le régler comme fit Romulus. Le Ciel même ne peut pas donner une plus belle occasion aux hommes d'acquérir de la gloire; & les hommes ne peuvent pas souhaiter un tems plus favorable pour se signaler.*

Les devoirs des Gens de Lettres & des Ecrivains relativement à un Etat corrompu, ne sont pas l'objet le moins intéressant de cet ouvrage. On fait sentir ici combien il importe à la Société d'étouffer

d'étouffer dans leur naissance les Ecrits dangereux, & la nécessité d'y opposer une digue, qui, quand elle ne détruiroit pas entièrement le mal, en limite au moins les progrès. Les Ecclésiastiques paroissent ensuite; & notre Auteur montre combien il est judicieux en prenant autant de soin de réprimer les effets d'un zèle inconsidéré, que d'encourager les efforts d'une piété éclairée. Enfin il parcourt les diverses classes des autres Sujets d'un Etat, pour déterminer combien chacune d'elles peut avoir de part à une entreprise aussi considérable & aussi nécessaire que l'est celle de sauver un Etat que la corruption des mœurs met sur le penchant de sa ruine. Une dernière idée qui sert de conclusion à cet ouvrage, c'est d'examiner s'il y a des Etats dans lesquels le degré de la corruption soit incurable, & où l'on ne puisse rien se promettre de tous les moyens qui ont été indiqués? On se décide pour l'affirmative, en disant seulement que ces deux cas sont très-rares: l'on en tire la conséquence toute naturelle qu'il est d'autant plus important de s'y prendre de bonne heure, & de ne pas attendre les dernières extrémités pour recourir aux remèdes.

Il y a encore dans ce Volume quelques Lettres qui contiennent une critique modeste & sensée de l'ouvrage du Docteur Brown sur les mœurs de l'Angleterre.

Le mot de l'Enigme du mois passé est la *Racine*.

### ENIGME LOGOGRYPHIQUE.

*J*E suis né pour courir les champs ;  
 Celui que je poursuis se trouve dans moi-même,  
 Mais en prenant ce passe-tems,  
 C'est pour le procurer au cher objet qui m'aime.  
 Chez moi de la fragilité  
 L'on peut remarquer le symbole,  
 Un instrument, un crime, un lieu très-fréquenté ;  
 C'en est assez, adieu ; j'obéis & je vole.

### A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en RUSSIE & autres Pays du NORD, depuis le mois dernier.*

**L**A révolution de la Russie, qui fait un changement dans les affaires de cet Empire, n'en fait pas un si grand qu'on se le persuadoit dans la politique de l'Europe. Le Roi de Prusse qui pouvoit en souffrir, comme on l'aura remarqué par ce qui en a été rapporté dans notre dernier Journal, s'y retrouve. Ses Etats occupés par les Russes lui sont rendus. La paix de Pierre III. avec ce Prince a repris vigueur. Le 6. Août la nouvelle Impératrice a fait publier dans la Capitale de la Prusse, à *Königsberg*, une Déclaration toute contraire

contraire à celle du 16. Juillet, par laquelle elle avoit fait reprendre en son nom la possession de ce Royaume. Cette nouvelle Déclaration, à laquelle on s'attendoit peu, ratifie le Traité de Paix du feu Empereur avec le Roi de Prusse, conclu le 5. Mai dernier. Sa Majesté Czarienne décharge en conséquence les Sujets du Royaume de Prusse du serment de fidélité envers la Russie. De suite, & c'est ce qu'il convient de marquer d'abord quoique dans cet article du Nord, le Felt-Maréchal Prussien de Lehwald a repris possession le même jour, 6. Août, de *Königsberg* au nom de Sa Maj. Prussienne; les Officiers tant Civils que Militaires sont rentrés dans l'exercice de leurs fonctions; les armes de Prusse ont été substituées à celles de la Russie; la garnison Russe a aussi évacué *Colberg* le 10. du même mois, & la garnison Prussienne y est rentrée. De-là, & de tout ce qui a suivi depuis la révolution, on voit que la Russie ne veut plus de guerre, que même elle sort des alliances qui lui avoient fait prendre part dans celle de l'Allemagne, & qu'elle veut se renfermer dans sa tranquillité intérieure. La suite le fera connoître. Donnons la fin que voici du grand Manifeste de Catherine II, dont le commencement est rapporté à la fin de notre Journal du mois passé.

... Par une suite de l'amour naturel que Nous avons en général pour le bien de l'humanité & de nos tendres soins pour nos fidèles Sujets, Nous devons encore prévenir les résolutions inconsidérées que le ci-devant Empereur pouvoit prendre, étayé de la confiance qu'il pouvoit placer en la prétendue force de ses troupes dans le Holstein qu'il avoit à Oranienbaum, ou son amour pour elles lui faisoit alors  
couler

écouler ses jours dans l'oïfiveté, au-lieu de les consacrer aux affaires les plus essentielles de l'Empire, & cela pour épargner les ruisseaux de sang que nos Régimens des Gardes & autres étoient prêts à faire couler par un effet de leur zèle pour la Religion, pour la Patrie, pour Nous & pour notre très-cher fils. Nous crûmes donc que c'étoit pour Nous un devoir sacré à Nous imposé par Dieu même envers nos Sujets, de prévenir sur le champ par de bons & salutaires arrangemens tout ce qui pouvoit arriver. Nous nous mîmes en conséquence en marche de St. Petersbourg à la tête des Gardes, du Corps d'Artillerie & des autres Régimens de campagne qui étoient dans la Capitale, dans le dessein de faire échouer ses projets, dont Nous étions instruite; mais Nous n'étrions pour ainsi dire pas sortie de la Ville, que Nous reçûmes de sa part deux Lettres consécutives. Il Nous demandoit par la première, qui Nous fut renduë par le Prince de Galitzin, notre Vice-Chancelier, de le laisser aller dans le Holstein sa patrie. Dans la seconde, que Nous remit le Général-Major Ismailow, il offroit de renoncer volontairement à tout droit sur la Couronne, ne demandant pas de regner davantage sur la Russie, pourvû qu'on le laissât partir pour le Holstein avec Elisabeth Woronzow & Gudowitz. Ces deux Lettres étoient remplies d'expressions les plus flatteuses, quoique écrites quelques heures seulement après l'ordre formel de Nous ôter la vie; circonstance qui Nous fut rapportée & assurée le plus fortement par ceux-là même qu'il avoit chargés de ce meurtre.

Nous avions à la vérité des déclarations faites volontairement & écrites de sa main propre; mais il n'en étoit pas moins en état d'armer contre Nous ses troupes de Holstein & quelques autres détachemens tirés des Régimens de campagne, qu'il avoit près de lui, pour extorquer de Nous diverses conditions pernicieuses à la Patrie, d'autant plus encore que plusieurs des personnes principales de notre Cour étoient en son pouvoir & que notre humanité ne Nous auroit pas permis de les laisser périr. Nous nous ferions peut-être même bornée à rétablir, par la voye d'accommodement, une partie des maux passés, dans la vûe unique de délivrer ces personnes  
qu'il

qu'il avoit retenuës en sa puissance & qu'il gardoit comme Otages au Palais d'Oranienbaum, depuis qu'il avoit été informé de ce que le bien de la Patrie avoit fait entreprendre contre lui; mais les plus distingués de nos fidèles Sujets, qui étoient près de notre personne, Nous presserent à l'envie de lui écrire & de lui proposer de Nous envoyer, pour la tranquillité générale, une abdication volontaire & non contrainte écrite de sa main & conçûe en forme convenable, par laquelle il renonceroit au Trône Impérial de Russie, s'il étoit vrai qu'en effet il fût dans l'intention où il avoit déclaré d'être. Nous lui écrivîmes donc par le Général-Major Ismailoff & Nous reçûmes la réponse suivante écrite de sa main.

“ Pendant le peu de tems que j'ai regné en Souverain sur l'Empire de Russie; j'ai expérimenté que mes forces ne suffisoient en effet point pour un semblable fardeau, & que je ne suis point en état de régir l'Empire de Russie de quelque manière que ce soit, & bien moins encore avec un pouvoir despotique; j'ai aussi reconnu moi-même le trouble intérieur de l'Etat, lequel auroit entraîné après soi le bouleversement de l'Empire & m'eût par conséquent couvert d'une honte éternelle. Les choses ainsi pesées, je déclare solennellement & sans contrainte aucune par la présente, à tout l'Empire Russe & à l'Univers entier, que je renonce au Gouvernement de ce même Empire pour tout le tems qui me reste à vivre, & que je ne demande à y regner ni avec un pouvoir illimité, ni de quelque autre manière que ce soit; déclarant en même-tems que je ne chercherai jamais à y parvenir par l'aide de qui que ce puisse être; ce que je confirme d'un cœur pur & sans détour par serment à la face de Dieu & de toute la Terre. J'ai écrit tout au long cette Renonciation de ma main, & je l'ai signée de même le 29. Juin 1762. „

P I E R R E.

C'est de cette manière que Nous sommes, grâces au Ciel, montée sans effusion de sang sur le Trône de cet Empire. Nous y avons été conduite par Dieu seul, & par notre Patrie au moyen de ses Représen-

R

tans.

tans. Nous adorons la conduite impénétrable du Tout-Puissant & Nous donnons à nos fidèles Sujets les plus fortes assurances, que Nous supplierons sans relâche la Divine Majesté de Nous aider à porter le Sceptre pour le soutien de notre véritable croyance, pour l'affermissement & la défense de notre chère Patrie, pour l'extirpation de tous maux, de toute injustice, de toute oppression, & afin qu'il daigne Nous accorder la force de faire le bien; Nous proposant véritablement & sans détour de manifester par des preuves, combien Nous souhaitons de mériter l'amour de nos Peuples, & reconnoissant que c'est pour satisfaire à cet objet que Nous regnons. Nous promettons aussi le plus solennellement & Nous en donnons notre parole Impériale, que Nous ferons dans l'Empire des Reglemens qui conservent notre chère Patrie dans la force & dans de justes bornes, & qui prescrivent à jamais à chaque Département les loix & les limites dans lesquels il devra se tenir, pour que le bon ordre soit observé en tout & par tout. Nous espérons par-là remettre en vigueur & rassurer les Constitutions fondamentales de cet Empire & de notre souveraine Puissance, ébranlées par les malheurs passés, & retirer en même-tems de l'oppression & de l'accablement, dans lesquels ont été plongés jusques-ici les Sujets fidèles & bien-intentionnés pour la Patrie. Nous ne doutons pas non plus que nos fidèles Sujets n'observent de leur côté religieusement le serment qu'ils Nous ont prêté devant Dieu pour leur bien propre & pour celui de la vraye croyance, & Nous les assurons de notre part à toujours de notre grace Impériale.

Donné à *St. Petersbourg* le 6. Juillet (V. S.) 1762.

CATHERINE.

CATHERINE II. &c. &c. &c. Le Manifeste succinct que Nous avons fait paroître le 28. Juin (V. S.) contient les raisons qui nous ont portée à monter sur le Trône I. de Russie, & aura déjà clairement fait connoître à tout le monde que le seul motif qui Nous y a déterminée, a été le zele pour la Religion, l'amour de la Patrie & le désir ardent que nos fidèles Sujets avoient de Nous voir prendre  
les

*des Princes &c.* Octobre 1762. 253

les rênes du Gouvernement, pour être délivrés des dangers actuels auxquels ils étoient exposés, & se mettre à l'abri d'autres plus grands encore dont ils se voyoient menacés. Nous avons également cru que notre conscience seroit chargée, si Nous différons d'entreprendre ce qu'exigeoit de Nous notre devoir envers Dieu, son Eglise & la sainte Religion, & Nous avons craint d'en être un jour comptables à son jugement sévère. Le Tout-Puissant qui tient en ses mains les Empires de la terre, & qui en dispose à son gré, a daigné favoriser notre juste & pieuse entreprise, & lui accorder un succès qui Nous a fait monter en Souveraine sur notre Trône Impérial, & délivrer, sans effusion de sang, notre chère Patrie, de tous les dangers auxquels elle étoit en bute. Nous avons aussi eu le contentement inexprimable de voir les mouvemens de la plus tendre inclination, de la joye la plus pure & de la reconnoissance la plus vive avec lesquels nos fidèles Sujets ont beni le soin bienfaisant que la Divine Providence a daigné prendre de Nous; ainsi que le zèle extrême (& dont nous étions déjà néanmoins convaincue) avec lequel ils Nous ont prêté le serment de fidélité. Pour témoigner au reste au Très-Haut la très-humble gratitude que Nous avons de l'aide efficace qu'il a daigné Nous accorder, & pour marquer que nous reconnoissons ne tenir cet Empire que de sa main toute puissante; à l'exemple de nos Sérénissimes Prédécesseurs, suivant l'usage des Empereurs Grecs Orthodoxes, & suivant celui des anciens Rois du Peuple d'Israël qui, en recevant leur Royaume, se sont fait oindre de l'huile sainte, Nous avons résolu de nous faire sacrer & couronner sans délai dans notre résidence de Moscow, où Nous nous rendrons à cet effet avec l'assistance Divine au mois de Septembre prochain. C'est ce que Nous avons voulu faire publier par tout notre Empire par un Manifeste imprimé.

( Signé ) CATHERINE.

A S. *Peterbourg* le 7. Juillet ( V. S. 1762.

Depuis la publication de ces Manifestes & d'autres qui y sont relatifs, il ne s'est présenté

aucun événement fort intéressant de la révolution. Les troupes Russes rentrent toutes dans l'Empire; les Officiers Holsteinois qui y sont, & à *Petersbourg*, ont ordre de retourner dans leur pays, avec la permission de prendre du service chez telle Puissance qu'ils voudront. Le Prince Paul-Petrowitz étant majeur succédera à feu son père dans les Etats de Holstein; l'Impératrice fera sa Tutrice, & le Prince Georges de Holstein en fera l'Administrateur général. Le Roi de Suede s'étant désisté de ses prétentions à ce dernier sujet, l'on est convenu de donner une pension à l'Evêque de Lubeck, pour le dédommager de la préférence qu'on a accordée au Prince Georges. Or, ce dernier, dans le fort de la révolution, avoit été arrêté, même un peu maltraité par la Soldatesque. Il avoit d'abord été jetté dans un cachot; mais il en a été retiré par ordre de l'Impératrice: il a été gardé à vûe dans son Hôtel pendant quelques jours: il a ensuite obtenu la permission de se retirer dans le Holstein, où il est actuellement dans l'administration qui lui est déferée.

Les Emplois que l'Impératrice a conférés sont la Dignité de Sénateur au Comte de Schermetoff, son Grand Chambellan; même dignité au Comte Strawouski, Grand Maître de sa Maison; encore au Lieutenant-Général Uschakoff, Lieutenant-Colonel des Gardes; aussi au Prince Schachouli, Conseiller Privé, & au Prince Walkonski qui a été nommé en même-tems Général en chef & Lieutenant-Colonel des Gardes à cheval. Sa Majesté a élevé de plus au grade de Général en chef le Prince de Menzikoff & a donné sa place de premier Major des Gardes Preobrazinski au Lieutenant-Général de Suwo-  
roff.

10ff. Elle a rétabli le Prince Galitzin dans la Charge d'Amiral-Général, dont le feu Empereur l'avoit privé. Elle a rappelé le ci-devant Comte de Bestuchef de ses Terres aux environs de Moscou où il étoit relegué par l'Impératrice Elisabeth; elle l'a fait revenir à Peterbourg, l'y a reçu avec une distinction singulière, l'a décoré elle-même de nouveau de l'Ordre de St. Alexandre Neuski dont on l'avoit dépouillé, & le fait loger dans un Hôtel superbe, où il est servi splendidement. Ce Seigneur a repris au Sénat la place qu'il avoit de premier Sénateur avant sa disgrâce. Le Felt-Maréchal Comte de Munich a obtenu une Terre de 30 mille roubles, située dans la Livonie, & 300 roubles pour s'y rendre. Mais la Demoiselle de Woronzoff, arrêtée d'abord, a été enfermée dans un Monastère; son père est relégué sur ses Terres. Mr. de Wolkoff Secrétaire du feu Empereur & les deux Aides-de-Camp de ce défunt Prince, Mrs. de Gudowitz & Milgonow, demeurent en détention. On compte néanmoins, si-non sur leur liberté prochaine à obtenir en plein, du moins de pouvoir vivre sur leurs biens ou ailleurs à quelque éloignement de la Cour.

Le premier de Septembre Mr. de Maronchkin, Gentilhomme de la Chambre, partit de *Peterbourg* pour *Vienne* afin d'y notifier à Leurs Majestés Impériales l'avénement de l'Impératrice au Trône des Russes. Un des Princes de Galitzin & un des Dolgorucki sont chargés d'une semblable commission, le premier pour la Suede & le second pour la Cour Ottomane. C'étoit le Prince d'Aschkoff qui devoit se rendre à cette dernière; mais il a été nommé Lieutenant-Colonel du Régiment des Cuirassiers, titre qui lui étoit

dû par ancienneté de rang : il est époux de la jeune Princesse d'Aschkoff qui a joié le rôle singulier que nous avons montré dans la révolution.

### D A N N E M A R C .

Cette Couronne garde sur pied la nombreuse Armée que le différend du Roi avec le feu Empereur de Russie lui a fait former pour une partie du Holstein, & cependant ce différend ne subsiste plus. Non-seulement le Dannemarc & la Russie sont à présent d'accord sur ce point qui les divisoit; mais ces Cours doivent faire un Traité de paix & d'amitié immédiatement après le Couronnement de l'Impératrice de Russie. Elles sont même en relation sur la guerre d'Allemagne, sur celle de la France avec l'Angleterre, sur celle de l'Espagne & du Portugal; c'est-à-dire, qu'elles veulent s'intéresser à ce que ces Puissances se pacifient, même aider de leurs forces ceux de leurs Alliés qui les en requerront. Mais il s'éleve de tems à autre de petits nuages pour le Dannemarc, dont il convient de faire aussi mention. On est bien persuadé qu'ils ne tireront pas à la conséquence que faisoit craindre la difficulté aplanié quant au *Holstein*; néanmoins on les a pris pour sérieux pendant quelques jours, & l'on n'en parle plus que fort légèrement à présent. L'un est qu'un Corps de troupes Françoises, ci-devant au service de la Suede & qui est entré dans celui du Dannemarc, a été réclamé par le Roi de Suede & par son Sénat; que Sa Maj. Suedoise se plaint de ce que le Dannemarc l'a pris à son service sans l'en prévenir, les deux Puissances étant amies : Que le Sénat demande d'être remboursé des fraix qu'il  
en

on a coûté pour lever ce Corps; & que là-dessus Sa Maj. Danoise a mandé les principaux Officiers de ce Corps pour être informée de la manière dont ils ont quitté le service de la Suede, & pouvoir répondre pertinemment aux plaintes de cette Cour.

Un autre événement porte sur des Soldats Danois déserteurs de leurs Drapeaux, & qui ayant passé l'*Elbe* ont été engagés pour la plupart par des Officiers Anglois à *Harbourg*. Ces Soldats ont été réclamés par leurs Officiers, en vertu d'une Convention arrêtée depuis long-tems entre le Dannemarc & le Roi d'Angleterre comme Electeur d'Hannovre, & qui porte que tous Soldats de l'une ou de l'autre Puissance qui déserteront & passeront l'*Elbe* seront rendus à la premiere réquisition. Cependant le Gouverneur Hanovrien du Château de *Harbourg*, loin de rendre ces déserteurs, les a retirés dans le Château, & a déclaré qu'il les prenoit sous sa protection. Rapport fait à Coppenhague de ce qui s'étoit passé, Sa Maj. Danoise en a témoigné sa surprise aux Ministres d'Angleterre & de Hanovre qui résident auprès d'elle, & de-là l'envoi d'un Courier à Londres avec des ordres au Ministre de Dannemarc de faire de vives plaintes à cette Cour sur la conduite des Officiers Anglois, & d'en demander une prompte & entiere satisfaction, qui vraisemblablement aura déjà été donnée.

#### P O L O G N E.

Les affaires chancellantes de la *Courlande*, dans les circonstances présentes, ont déterminé le Prince Charles de Saxe, Duc de Courlande, de partir le 7. Août de Varsovie pour *Mittau*.  
Deux

Deux jours auparavant, savoir le 5, les Députés des Etats de ce Duché & de celui de *Semigalle* s'étoient assemblés par ses ordres à *Mittau* dans l'Eglise de la Trinité : ils étoient encore formés le 6, lorsqu'un Courier arriva de *Petersbourg* avec deux Manifestes du ci-devant Duc Jean-Ernest de Biren, l'un pour le Conseil de Régence, l'autre pour les Députés des Etats, & tous deux contre Son Alt. Royale & Electorale le Prince Charles de Saxe, que l'Impératrice de Russie ne veut point reconnoître pour Souverain de ces Duchés. De plus Mr. Simolin, Ministre Russe, reçut ordre par le même Courier, de signifier à la Régence qu'elle eut à en remettre la possession au Duc Jean-Ernest. Mais les Etats ont pris pour cause de se séparer le même jour & de ne rien décider, l'absence du Duc Charles, quoiqu'ils sçussent qu'il devoit arriver à *Mittau*, comme en effet il y est arrivé le lendemain de leur séparation. Voilà donc un nouveau & grand démêlé de la Russie avec la Pologne. Quant au Duc de Biren, il avoit envoyé avant la tenuë des Etats à *Mittau*, un Manifeste datté de *Petersbourg* le 20. Juillet ( v. ft. ) dans lequel il marque « que n'ayant rien commis contre le

» Roi & la République de Pologne, que s'étant  
 » acquitté au-contre de tous les devoirs qu'il  
 » avoit à rendre à son Seigneur Suzerain, il n'é-  
 » toit point disposé à se désister des droits de  
 » possession qui lui competent légitimement  
 » sur le Duché de Courlande & de Semigalle, &  
 » qu'il exhorte les premiers Conseillers & les  
 » Membres de la Noblesse à ne point écouter  
 » les propositions préjudiciables à ses droits,  
 » qui pourroient leur être faites de la part du  
 » Prince Charles, pendant la tenuë de la Diette  
 » indiquée

indiquée au 5. Août; protestant contre tout ce qui pourroit y être arrêté de contraire &c. » C'a été pour prévenir les Membres de l'assemblée qui s'est séparée, que le Duc Jean-Ernest a envoyé son Manifeste, qui devoit être suivi des deux de l'Impératrice pendant cette assemblée.

On s'imaginoit qu'il y avoit quelque influence sur ce cas par des mouvemens du Kan des Tartares sur les frontières. Il s'en approchoit, lorsque ses vûes ont été découvertes par l'arrivée d'un Aga envoyé au Grand Général de la Couronne, avec une Lettre du Kan, portant, que si la Pologne ne donnoit pas une prompte satisfaction aux habitans de la frontière de Tartarie sur quelques griefs dont ils se plaignoient, il alloit faire entrer son Armée forte de 80 mille hommes sur les Terres de la République. Mais au moment où cette Armée se portoit au *Niéster*, la plus grande partie refusa d'aller plus avant, à moins qu'on ne montrât un ordre de la Porte. Comme on ne put en produire, toute l'Armée abandonna le Kan, qui ne put en retenir que sa garde ordinaire qui est de 4000 hommes. Pas moins la République s'est résoluë de faire raison aux Tartares sur ce dont ils se plaignent, afin d'obvier pour la suite aux inquiétudes qu'on avoit conçûes de leur marche.

## TURQUIE.

On apprend de *Constantinople* l'entrée publique dans cette Capitale du Baron de Penckler, Intenonce Impérial & Royal de la Cour de Vienne, qui est venu y remettre pour le Grand Seigneur les grands & magnifiques présens qu'envoyoit à Sa Hauteffe Leurs Majestés Impériales.

périales. Le 27. Juillet il arriva à *Ciftlick*, endroit distant de six lieues de *Constantinople*. Le 29. il y commença sa marche. Par une distinction remarquable, le Corbagi, accompagné du premier Commissaire de la Porte, de plusieurs autres Officiers de rang, & de 250 Janissaires d'élite, est venu à sa rencontre jusqu'à *Ciftlick*, & a assisté à toute la cérémonie de l'entrée publique, qui étoit très-brillante. Le 30. Mr. l'Internonce fit notifier au Reis-Effendi au Kihajabeg & au Grand Vizir son arrivée à *Pera*. Ce dernier a d'abord envoyé les présens d'usage, & l'a fait complimenter par l'Interprète de la Porte.

Par des avis de la *Perse* on voit ce grand Royaume plus que jamais en proie au trouble & à la confusion; que chaque Bey veut y gouverner en Souverain & chaque Kan en Despote; que le commerce y est entièrement ruiné, à l'exception de la soye qui se soutient encore dans *Chilon*, & de quelques denrées qui se transportent encore par la Mer Caspienne.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.*

**A**NGLETERRE. Par la paix confirmée de la Russie avec la Prusse, les affaires sont revenues au point dont on les pensoit déchuës vis-à-vis du Roi de Prusse, excepté qu'il n'aura pas à son aide le Corps Russe que lui avoit  
envoyé

envoyé Pierre III. On s'est beaucoup réjoui à *Londres* du retour de cette paix, qui paroïssoit fortement ébranlée par l'avènement de la Princesse d'Anhalt-Zerbst au Trône de Russie & des déclarations données en son nom à l'instant qu'on l'a proclamée Impératrice. Mais à *Londres* comme ailleurs on veut ne pas regarder pour bien durable la Souveraineté de cette Princesse sur les Russes : elle leur est étrangère par naissance ; elle leur a été donnée dans un tems de trouble , & il leur importoit, dit-on , de se défaire d'un Maître qui bouleversoït la constitution intérieure de leur Empire, & qui y donnoit toute atteinte à la Religion dominante. Mais de quelque événement que soit suivi la marche au Trône Russe de Catherine II. on n'en craint plus rien pour les affaires de la Grande-Bretagne avec la Prusse , car on veut actuellement engager cette dernière Cour à entrer dans des termes de paix, & elle devra y souscrire si on ne lui continuë pas les subsides qu'on lui a donnés annuellement depuis la guerre. On a envoyé au Roi le Baron de Munchausen avec des propositions relatives à cette paix, qu'on espère pouvoir devenir générale , après qu'on aura commencé par la conclurre avec la France. Cet ouvrage est dès maintenant fort avancé vis-à-vis de cette Couronne ; les préliminaires dressés en sont autant qu'acceptés ; les instructions pour la consommation de l'œuvre ont été remises au Duc de Bedford , & ce Seigneur , qui est parti de *Londres* pour *Paris*, doit déjà avoir conféré avec le Ministère de *Versailles* sur leur contenu. De même le Duc de Nivernois qui est arrivé de *Paris* à *Londres* chargé de pareilles instructions, confère de son côté avec les Ministres Britanniques

ques depuis le 12. Septembre. De sorte qu'on s'attend d'en voir bientôt éclore le fruit heureux qui doit terminer leur négociation. Il y sera question de l'Espagne & du Portugal. Le Parlement ne sera, dit-on, convoqué que fort tard cette année à cause du grand ouvrage que l'on entame, & dont on aimera de voir l'issuë avant ce tems. Ces fortes apparences de paix font monter toutes les actions, toutes les souscriptions; & depuis un mois elles vont en augmentant. Ce n'est pas cependant qu'on ne soit toujours en posture pour continuer la guerre, car rien n'est révoqué jusqu'à présent des ordres donnés aux Amiraux & aux troupes de reprendre *Terre-Neuve* sur les François qui en sont à présent les maîtres absolus, & de s'emparer de l'Isle de *Cuba* sur les Espagnols. On la dit déjà prise par le Comte d'Albeimarle, qui y a débarqué avec des troupes confiées à son commandement. Mais outre que le sort des armes est toujours incertain, on ne peut se dissimuler, par l'expérience qu'on en a, que les François ont des ressources dont ils peuvent tirer constamment de très-avantageux partis. Ils prennent à la continuë des Navires en mer sur la Nation : on leur en prend de même; & cette guerre également fâcheuse & ruineuse pour tout commerce, fait en partie bien désirer la paix avec la France. Car, quoiqu'on prétende que les captures Françoises équivalent & passent même pour le butin celles de la Nation, on ne laisse pas de voir par la liste publiée à *Londres* même, de ce que les François lui ont enlevé depuis le premier Janvier 1761 jusques à la fin d'Août 1762, qu'il y a 212 Vaisseaux Anglois, parmi lesquels 60 de la Virginie,

*des Princes &c.* Octobre 1762. 263  
Virginie, 51 de Terre Neuve, 36 de la Caroline  
& 231 de la Jamaïque.

Présentement on se laisse d'envoyer les Escadres en croisière devant les Ports François de l'Océan & de la Méditerranée; elles ne font que s'y morfondre. Si la guerre venoit à continuer, on a pris la résolution de suivre une autre méthode. On feroit tenir le large aux Escadres pour donner à celles des ennemis les occasions de sortir en pleine mer, & de les attaquer. Plusieurs de ces Escadres en station sont revenues à présent dans les Ports Britanniques, & entre-autres celle des Amiraux Hawke & Young, qui ne se disposent pas à retourner en mer. Le Duc d'York se retrouve à Londres; il y est revenu sur l'Escadre du premier de ces Amiraux qui croisoit dans les mers d'Espagne & en dernier lieu à la hauteur du Cap Finisferre, où il a attendu inutilement la sortie du Ferrol de l'Escadre des Espagnols. Le Lord Tirawley est aussi revenu à Londres à bord du Vaisseau l'Essex, venant de Lisbonne. Il n'augure pas avantageusement de la guerre que l'on fait dans le Portugal contre les Espagnols, les troupes Angloises y souffrent beaucoup des fatigues auxquelles ils sont exposés & du climat. Les maladies en emportent bon nombre. Un Corps de Montagnards Ecoissois va les renforcer: il est parti de Portsmouth à cet effet. On y a aussi embarqué beaucoup de chevaux de remonte que le Ministère envoie aux troupes du Roi qui sont dans le Portugal.

Au cas que la guerre continuë, on a proposé au Gouvernement deux moyens de lever une partie des sommes nécessaires pour le service de l'année 1763, l'un est une capitation générale, l'autre est un emprunt de treize ou quatorze millions

millions à 3 pour cent d'intérêt, fait aux Banquiers ou Caiffiers du Royaume. Il y en a encore plusieurs autres qu'on ne divulgue point.

*Naissance  
d'un Prince  
de Galles.*

Le 12. Août à sept heures du matin la Reine est accouchée d'un Prince, qui a été sur le champ déclaré & reconnu Prince de Galles. Cet événement a été annoncé au peuple par le canon de la Tour & a occasionné de grandes réjouissances. Ce même jour le Conseil Privé arrêta qu'il seroit dressé une formule d'actions de grâces par l'Archevêque de Cantorbery, Primat du Royaume, pour être récitée dans tous les Etats du Roi. Les Maire, Echevins & Bourgeois de la Ville de Londres font allés le 16. présenter au Roi à *St. James* une Adresse de félicitation, conçüe en ces termes.

TRE'S-GRACIEUX SOUVERAIN.

*Noas, vos très-humbles & très-fidèles Sujets, le Maire & Echevins & les Bourgeois de votre Ville de Londres, supplions Votre Majesté d'agréer nos félicitations sur l'heureux accouchement de la Reine, & la naissance du Prince qu'elle a mis au monde. Un événement si important arrivé dans un jour déjà précieux à ces Royaumes dont il a assuré la liberté, nous pénètre des sentimens de la plus vive reconnoissance pour la bonté Divine, qui en gratifiant si-tôt Votre Majesté de la faveur la plus signalée, annonce à votre Peuple la longue suite de prospérités dont elle recompensera la sagesse & la fermeté du regne victorieux de Votre Majesté. Veuille la même Providence Divine rétablir bientôt l'épouse aimable & chérie de Sa Majesté, & donner au Prince naissant une santé parfaite & une longue vie.*

*Puisse*

des Princes &c. Octobre 1762. 265

*Puisse Votre Majesté vivre long-tems, & très-long-tems, le Gardien, le Protecteur, l'ornement & les délices de la Grande-Bretagne. Puissiez-vous par vos leçons & votre exemple former le cœur de votre Royal fils au Gouvernement d'un Peuple libre, brave & généreux. Puisse ce fils même, ainsi formé, succéder dans la plénitude du tems, aux vertus aussi-bien qu'au Trône de son Royal père, & proroger pendant une longue suite d'années sa gloire, le bonheur & la prospérité de sa Patrie.*

Réponse du Roi.

*Je reçois avec le plus grand plaisir ces témoignages affectueux de votre légitime attachement pour moi & pour ma famille; je vous remercie de vos félicitations sur un événement si intéressant pour moi & pour mon Peuple avec le bonheur duquel le mien est, en cette occasion, comme il sera aussi dans toute autre, étroitement lié. La Ville de Londres peut toujours compter sur la continuation de ma faveur & de ma protection.*

Le Roi a fait expédier au grand sceau des Lettres Pattenies qui déclarent le Prince nouveau né, Prince de Galles & Comte de Chester, Prince Electoral de Brunswich-Lunebourg, Duc de Cornwall & de Rothsay, Comte de Carrick, Baron de Renfrew, Seigneur des Isles & Grand Sénéchal d'Ecosse. Le 8. Septembre, premier jour anniversaire des Nôces de Leurs Majestés, l'Archevêque de Cantorbery a fait la cérémonie d'administrer le Baptême au Prince de Galles, qui a été nommé Georges-Frederic-Auguste, ayant eu pour Parrain le Roi de Prusse, représenté par le Duc d'York; le Duc regnant de Mecklembourg-Strelitz, représenté par le Duc de  
Devons-

Devonshire, & le Duc de Cumberland, & pour  
Marraines la Princesse de Galles & la Princesse  
Amelie.

Le Ministère a fait publier le 9. du même  
mois de Septembre une Gazette extraordinaire,  
qui détaille le contenu d'une Lettre que l'Amiral  
Pocock a écrite à Mr. Cleveland, Secrétaire de  
l'Amirauté, à bord du Vaisseau de guerre le  
*Namur* dans la rade de *Chorera* à la Havane le  
14. Juillet. Cette nouvelle Gazette met au jour  
les manœuvres de la Flotte de Mr. Pocock pour  
aborder à l'Isle de *Cuba*, où elle arriva le 6.  
Juin. « Le 7. au matin, y est-il dit, toute l'Ar-  
mée débarqua sans opposition à six miles à  
l'Est de *Moro*, sous la protection du feu du  
Chef d'Escadre Keppel, ayant fait une feinte  
de débarquer à quatre miles à l'Oüest de la  
Havane. Les troupes passerent la rivière de  
*Coximar*, après que le feu du Vaisseau de  
guerre le *Dragon* eut démonté le canon du  
Fort & qu'on eut mis en fuite un Corps en-  
nemi. Dans le trajet de la Flotte du 2. Juin,  
la Frégate l'*Allarme* attaqua & s'empara de la  
*Thetis*, Frégate Espagnole de 22 canons &  
de 180 hommes, & du *Phenix* de 18 canons  
& de 75 hommes. Au Havre de la Havane  
l'Amiral apperçut douze Vaisseaux de ligne  
Espagnols & plusieurs Navires marchands,  
& l'ennemi, pour rendre l'entrée du Havre im-  
praticable, coula à fond trois de ses Vaisseaux.  
Le premier Juillet, les Vaisseaux de ligne le  
*Dragon*, le *Cambridge* & le *Marlborough* fu-  
rent postés pour battre la Forteresse de *Moro*  
par mer, pendant que l'Armée l'attaqueroit  
par terre. Ces Vaisseaux furent employés à  
cette manœuvre depuis huit heures du matin  
jusqu'à

des Princes &c. Octobre 1762. 267

Jusqu'à deux de l'après-midi, qu'ils furent obligés de se retirer ayant été fort endommagés. Le *Dragon* eut 16 tués & 37 blessés, le *Cambridge* 24 tués & 95 blessés, le *Marborough* 2 tués & 8 blessés. Le *Dragon* échoüa. Le feu des batteries par terre fit un très-bon effet. Sur ces entrefaites la Flotte s'empara de la Frégate Espagnole la *Vengeance* de 26 canons, de la *Marrhe* de 18, & d'un Bâtiment chargé de café. Depuis l'arrivée de cette Lettre le Capitaine Urry, Commandant de la Chaloupe la *Vipere*, est arrivé ici. Il partit de la Havane le 18. Juillet dernier & a rapporté que le canon du Château de Môro du côté de la terre étoit démonté, à l'exception d'une seule pièce; qu'on avoit cessé de tirer depuis deux jours, & que l'on se dispoit à donner l'assaut le 18. ou le 19. au soir, ayant pris tous les ballots de coton de la Flotte de la Jamaïque revenant en Europe, pour combler le fossé. Il n'y avoit eu aucun Officier de marine tué, si-non le Capitaine Coofrey, Commandant le *Cambridge*. Pendant le siège nous avons eu 4 Officiers tués, 13 blessés, 12 Sergens tués, 16 blessés, un manquant, 3 tambours tués, 3 blessés, 4 manquans; 176 Soldats tués, 351 blessés, 115 manquans.

## H O L L A N D E.

A cause de divers entretiens que le Ministre d'Angleterre a eus quant à la paix future de sa Cour avec celle de *Versailles*, on la regarde prochaine à *La Haye* comme ailleurs; mais on ne laisse pas de s'y intriguer toujours pour *Nieuport* & *Ostende*, dont on ne fait nulle mention

S

dans

dans des préliminaires qu'on répand, & qui doivent faire la baze de ce Traité. Cependant la Cour de Londres fait donner des assurances, même réitérées à la République, que ses intérêts ne seront en rien lezés dans tous les arrangemens qui seront pris avec la France. Cette paix sera naturellement inséparable de celle à conclurre en même-tems avec l'Espagne quant au Portugal, dont Mr. de Salema, Ministre de cette dernière Couronne, réclame néanmoins auprès des Etats-Généraux des secours stipulés par un Traité fait le 6. Mai 1703, entre l'Empereur, l'Angleterre, le Portugal & la République. Cette demande fait la fin d'un long Mémoire que Mr. de Salema a présenté le 3. Septembre à Leurs Hautes Puissances, pour leur persuader

« que tandis que l'Espagne ( c'est ici la substan-  
 » ce de cette Pièce ) donnoit au Roi son Maître  
 » les plus fortes assurances de l'envie qu'elle  
 » avoit d'entretenir avec lui une bonne harmonie,  
 » Sa Maj. Portugaise pouvoit d'autant  
 » moins s'imaginer le Pacte de Famille qui se  
 » tramoit, & que les forces augmentées de terre  
 » & de mer de l'Espagne fussent destinées à envahir  
 » ses Etats, que les Traités entre les deux  
 » Puissances avoient été renouvelés encore en  
 » 1761. » Le Ministre Portugais se récrie beaucoup sur ce que la France & l'Espagne ont prétendu convaincre le Portugal que dans les circonstances présentes il ne pouvoit jouir du bénéfice de la neutralité; que les Alliances qu'il avoit avec la Grande-Bretagne étoient réellement offensives & un sujet de guerre pour la France & pour l'Espagne, quoiqu'il y ait plus de cent ans que ces Traités subsistent sans que les Rois Très-Chrétien & Catholique aient jamais donné

*des Princes &c.* Octobre 1762. 269

à connoître qu'ils en prenoient le moindre ombrage. Ce Mémoire n'a rien effectué à *La Haye*, le refus a suivi la demande du Ministre Portugais.

Les *Pays-Bas* François ne fournissent rien de remarquable quant aux affaires politiques. Entre les événemens particuliers est un accident fâcheux, un incendie arrivé le premier Septembre à neuf heures du soir chez les Pères Carmes de *Donay* : il a duré toute la nuit avec la plus grande violence. Les Religieux éveillés & levés à tems n'ont eu que celui de sauver leur vie : toute leur maison nouvellement bâtie a été réduite en cendres, leur Eglise en grande partie ; & tout un quartier de la Ville auroit eu ce funeste sort par la rapidité des flammes, sans les ordres & prompts secours qu'y ont portés Mrs. le Premier Président, le Procureur-Général, Mrs. du Génie, de l'Etat-Major & du Magistrat. Les Pères Carmes, sans subsistance dans ces jours, la trouvent dans la charité des habitans, & on le remarque en partie dans une Communauté Religieuse qui, quoiqu'exposée aux malheurs qui enveloppent son Ordre, ne laisse pas que de partager son pain avec les nécessiteux.

#### ARTICLE IV.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

DEPUIS le fameux Arrêt rendu le 6. Août dernier par le Parlement de Paris, sur l'appel comme d'abus de l'Institut des Jésuites, cette Cour en a fait paroître six autres, toujours concernant ses Pères. Deux sont en date du

S i même

même jour 6. Août, un du 11, deux du 13, & un du 18. Après toutes ces Pièces & celles qui depuis près de deux ans sont sorties de ces Corps, on doit croire enfin épuisée toute la matière, dont ils se sont occupés avec tant d'assiduité pour abolir dans leurs Ressorts la Société Religieuse si fortement soutenuë jusques-là sous les regnes précédens.

Comme on a rapporté dans nos Journaux quelques-uns de ces Arrêts, du moins en substance, nous donnerons encore ici le précis du premier de ceux dont nous faisons mention, qui est du 6. Août, les autres ne portant rien de fort essentiel. Voici comme le Parlement s'y explique.

« La Cour déclare les biens de la Société des Jésuites, autres néanmoins que les Bénéfices unis, après que les revenus des Ecoles & Collèges auront été fixés, les Fondations prélevées, les dettes de ladite Société acquittées en principaux, intérêts & fraix, appartenir au Roi, pour être employés ainsi qu'il jugera à propos de l'ordonner; le tout néanmoins sans préjudice des pensions alimentaires, qui seront accordées aux Membres de ladite Société pour le tems, pendant lequel elles auront cours. Ordonne, que par les Economes Sequestres il sera délivré à chacun desdits Jésuites ayant atteint l'âge de trente-trois ans au présent jour 6. Août 1762, & compris dans les Procès verbaux dressés en exécution de l'Arrêt du 23. Avril 1762, autres néanmoins que les Coadjuteurs temporels, la somme de 600 livres par provision, laquelle leur sera payée, savoir 250 livres présentement & le surplus en deux payemens égaux de 175 livres chacun au premier Décembre & au premier

Mars

**Mars prochain.** Et en ce cas, que le prélevement fait des deniers nécessaires pour payer les appointemens des Maîtres établis dans les Ecoles & Collèges au lieu & place desdits Jésuites, il y ait insuffisance de deniers dans les mains desdits Economes Sequestres établis dans les Villes & Lieux du Ressort de la Cour, ordonne que lesdites sommes seront payées par Bernod le Jeune, Econome Sequestre nommé pour cette Ville de Paris, sur la quittance desdits Jésuites ou de leurs fondés de leur procuration, à laquelle sera joint un certificat du Substitut du Procureur-Général du Roi, que lesdits Jésuites ont compris dans les Procès verbaux dressés en exécution du susdit Arrêt du 23. Avril dernier, & qu'ils n'ont pu par insuffisance de deniers être payés par l'Econome Sequestre du lieu de leur résidence. Comme aussi ordonne, qu'il sera payé en la même forme, maniere, & aux mêmes conditions que ci-dessus, aux Coadjuteurs temporels la somme de 300 livres, savoir 150 livres présentement & le surplus en deux payemens égaux de 75 livres chacun au premier Décembre & au premier Mars prochain. Et quant à ceux desdits Jésuites n'ayant pas encore atteint l'âge de trente-trois ans, compris dans les Procès verbaux & actuellement résidens dans les Maisons & Etablissèmens de ladite Société situés dans le ressort de la Cour, ordonne qu'il leur sera délivré pour itinéraire & vestiaire la somme de 200 livres, & aux Coadjuteurs temporels celle de 100 livres, le tout en la même forme & maniere, & aux mêmes conditions que ci-dessus. »

Cet Arrêt a été signifié le 11. au soir aux

trois Maisons que les Jésuites avoient dans Paris.

La Société ainsi dissoute par le Parlement, ses Membres, en partie épars, doivent chercher le soulagement que l'humanité doit à leur zèle pour la Religion & à leurs travaux. Nombre de Seigneurs dans le Royaume ne demandent que d'en recueillir pour l'instruction de leurs familles. Il y en a même d'occupés à la Cour actuellement, chez des Grands du premier rang, plus qu'il n'y en avoit avant les coups dont on les a frappés. Quelques Parlemens en France ne pensent pas encore sur le compte des Jésuites, comme ceux de *Paris*, de *Roïen*, de *Rennes* &c. mais par la supériorité du premier qui se prend sur les autres, on peut penser que tous suivront ses traces, du moins pour un tems. De cette matiere, autant que terminée pour une Société Ecclésiastique, passons à la Militaire qui doit aussi prendre sa fin, mais par une paix qui fera renaître la concorde entre les Puissances belligérantes, & rendra aux Peuples désolés par le fleau de la guerre, ce bien inestimable après lequel ils soupirent depuis si long-tems.

Les effets funestes des armes continuent néanmoins, & continueront avec apparence encore quelque-tems, & jusqu'à ce que la négociation entamée à *Versailles* & à *Londres* pour la pacification, ait fait assez de progrès pour en attendre une suspension d'armes sur mer, & de-là dans les Armées du *Rhin*.

Ce fut le 3. Septembre que le Duc de Nivernois partit de *Paris* pour *Londres*, afin d'y mettre la main au grand ouvrage de la paix avec l'Angleterre. Ce Seigneur est Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ses Armées,

*des Princes &c.* Octobre 1762. 273

Armées, l'un des Quarante de l'Académie Française, Membre de celle de Berlin, ci-devant Ambassadeur à la Cour de Rome. Il est accompagné par Mr. Durand, Ministre du Roi auprès du Roi & de la République de Pologne, & de Mr. Deon, Capitaine de Dragons, en qualité de Secrétaire d'Ambassade. Le Duc de Bedford s'est croisé dans la route à *Calais* avec ce Seigneur, & ce dernier est arrivé le 12. à *Paris* accompagné, comme le Duc de Nivernois, d'un Ministre habile, d'un Secrétaire d'Ambassade & de plusieurs personnes. On sçait le Duc arrivé à *Londres* le même jour 12. Septembre; & depuis leur négociation réciproque à commencée. On en espère une heureuse issue; peut-être sera-t-on en état d'en marquer quelque chose un autre mois. En attendant voici ce que les circonstances du tems nous présentent à rapporter. D'abord une double victoire remportée le 25. & le 30. Août par l'Armée du Roi sur le *Rhin*, dont le Comte de Boissgelin, Colonel du Régiment de ce nom, est venu de cette Armée apporter au Roi à *Versailles* la nouvelle détaillée. Il a été nommé tout de suite Brigadier des Armées de Sa Majesté. Le 7. Septembre, le Roi & la Reine accompagnés de la Famille Royale, ont assisté dans la Chapelle du Château au *Te Deum*, qui y fut chanté ce jour-là par la Musique en actions de grâces à Dieu pour cette double victoire. Dans *Paris* & dans toutes les autres Villes du Royaume on a fait la même chose, & des réjouissances à la même occasion, ensuite des divers Mandemens que les Evêques ont accoutumé de rendre lorsqu'il arrive de ces évènements heureux pour les armes du Souverain, mais toujours destructifs pour l'humanité.

Puisque

Puisque nous faisons ici mention de ces avantages, nous en ferons en même-tems le juste détail dans cet Article, pour nous dispenser de le faire à l'article d'Allemagne. En voici une relation autentique & bien circonstanciée.

*Victoire  
remportée  
sur les  
Alliés.*

La nuit du 21. au 22. du mois d'Août le Prince Héritaire de Brunswich, renforcé d'un nombre considérable de troupes & de la Reserve du Général de Luckner, composée de six mille hommes ayant passé l'Ohn, fit attaquer le 22. au point du jour, le Corps de troupes du Roi commandé par Mr. de Levis, & campé à Bernfeldt. Mr. de Levis le reçut avec bonne contenance, fit sur lui plusieurs décharges très-vigoureuses, & se retira en très-bon ordre sur l'Armée, n'ayant perdu qu'environ 150 hommes. Mr. de Veynes, commandant cent Chevaux de la Gendarmerie, fut tué dans une de ces décharges, & Mr. de Chapt, Colonel de Dragons y fut blessé de deux coups de sabre au bras.

A la premiere nouvelle de cette attaque, le Prince de Condé fit mettre l'Armée en bataille dans l'intention d'accepter le combat si le Prince Héritaire venoit l'attaquer; Mr. de Luckner parut bientôt sur les hauteurs de Stangerot.

L'Armée du Prince Héritaire se dévelopa peu après sur les hauteurs d'Altenhain : mais il se contenta de manœuvrer une partie de la journée sur ces hauteurs, où il fit camper son Armée.

Mr. le Prince de Condé se détermina à faire marcher l'Armée la nuit du 22. au 23. & la porta sur les hauteurs d'Openrodt. A peine son arrière-garde y fut arrivée qu'on vit l'ennemi déboucher par les mêmes Colonnes que l'Armée avoit suivies la nuit.

Son Alt. Royale fit mettre l'Armée en bataille sur les mêmes hauteurs d'Openrodt; mais on vit bientôt que ce n'étoit que la Reserve de Mr. de Luckner, qui après avoir manœuvré quelque-tems, se détermina à marcher promptement par sa gauche sur la direction d'Albacht qui conduit à Steinback. Son Alt. Sér. pour éviter que ce Corps ennemi ne s'emparât des hauteurs, où elle avoit résolu de camper

camper, y porta l'Armée & s'y forma en bataille, la droite appuyée au Village de Steinback & aux Bois de Sieg, & la gauche aux Bois & à la Com-manderie de Scheffenberg, & elle fit occuper le Village de Lich.

On s'aperçut à midi que Mr. le Prince Héritaire campoit sur les hauteurs de Grumberg, que l'Armée venoit de quitter, on vit son Camp rendu.

Son Alt. Sér. fit aussi camper l'Armée, & partit le 24. au matin pour aller camper sur les hauteurs de Gruningué, où elle fit faire aux troupes la distribution du pain & de la viande.

En arrivant sur les hauteurs on vit que le Prince Héritaire avoit levé son Camp de Grumberg, & on sût qu'il avoit marché sur la direction de Lich. Le Corps de Luckner manœuvra une partie de la journée vis-à-vis des avant-gardes; à sept heures du soir on vit distinctement l'Armée ennemie paroître au-delà de la Wetter, & beaucoup de troupes légères soutenues de plusieurs Bataillons, passerent même cette petite rivière.

Mr. le Prince de Condé fit battre la générale, & ayant mis l'Armée en bataille à la tête de son Camp, prit le parti d'attendre l'ennemi, quoiqu'il n'eût que 18 mille hommes à opposer à environ 30 mille, dont, suivant tous les rapports, l'Armée du Prince Héritaire étoit composée. Les feux qu'on vit pendant la nuit sur la Wetter, & le rapport des Patrouilles confirmèrent que l'ennemi passoit la nuit sur le même terrain ou il avoit paru à sept heures du soir. Son Alt. Sér. persuadée qu'elle seroit attaquée le lendemain au matin, fit ses dispositions qui furent finies le 25. au point du jour, & l'Armée se trouva en bataille.

Mr. le Prince Héritaire, après avoir manœuvré quelque-tems dans la plaine, se mit en marche à neuf heures du matin sur trois Colonnes.

Son Alt. Sér. se voyant à portée le fit foudroyer de canons, avec une si grande vivacité, qu'il n'a jamais pû faire sa ligne & approcher de notre Infanterie à la portée du fusil.

Après deux heures de la plus violente canonna-de, l'ennemi a été obligé de se retirer en desordre, abandonnant trois pièces de canon du Parc.

Le Prince Méréditaire hors de la portée du canon forma son Armée en bataille sur deux lignes, avec une réserve. Il se mit en marche pour venir à la charge, ayant sur le front de sa première ligne beaucoup de canons tirant devant lui. Notre artillerie recommença à le foudroyer, & eut bientôt fait taire la sienne : alors ce Prince déterminâ sa retraite, qu'il fit en très-bon ordre. Son Alt. Sér. la fit suivre jusqu'aux ponts de la Wetter par les troupes légères, & les Dragons soutenus de deux Brigades d'Infanterie, & on lui fit une soixantaine de prisonniers.

Cette action qui n'a été qu'un combat d'artillerie, nous a coûté très-peu de monde. On ne peut évaluer la perte des ennemis, parce que les morts & les blessés étoient répandus dans toute l'étendue de la plaine, où notre canon a pu porter. Pendant cette action trois cens Chevaux ennemis étoient allés à Friedberg, pour en brûler les Magazins ; mais le Vicomte de Noé, Colonel du Régiment de Cavalerie de Bourbon qui y étoit depuis le 23, les a obligés de se retirer sans rien tenter.

L'Armée a campé le 25. sur le même terrain où elle a combattu ; elle a marché le 26. à Pologons, & le 27. sur Joannesberg près de Friedberg, pour se rapprocher de Messieurs les Maréchaux, avec lesquels la communication est libre depuis ce jour.

La Réserve ayant séjourné le 25. à Joannesberg, le Prince de Condé fit marcher le 26. à Bomersheim. Ce même jour Mrs. les Maréchaux s'étant approchés, & leur projet étant de se porter à Friedberg, Son Alt. Sér. envoya le 30. au point du jour Mr. de Levis Lieutenant-Général, pour occuper le Joannesberg avec le Régiment de Conflans, celui des Volontaires du Dauphiné, celui de Wurmsfer, les Régimens de Dragons de Chapt & de Flamarins, & les Bataillons des Grenadiers Royaux de Cambis & d'Ailly ; & elle mit la Réserve en marche pour se porter à Ober-Rosbak, où elle attendit, conformément aux ordres de Mrs. les Maréchaux, ceux qu'elle en devoit recevoir, relativement à la marche de l'Armée.

Le Prince Héritaire qui étoit campé derrière Munzenberg, partit de son Camp de bon matin, se dirigea entre Lhortof & la Wetter, remarchant ensuite par sa droite, ce Prince passa la Wetter, marcha aux Salinés de Nauheim, où ayant franchi le ruisseau d'Usbak, il attaqua avec dix-neuf Bataillons Mr. de Levis, placé sur le Joannesberg, tandis que le Général Luckner tournoit cette montagne avec quarante Escadrons par le Village de Nidermerle.

Son Alt. Sér. instruite de la marche du Prince Héritaire, remit en marche à onze heures ses Colonnes, qui étoient en halte à Ober-Rosback. A peine étoient-elles en mouvement, qu'un Aide-de-Camp apporta à Son Alt. Sér. l'ordre du Maréchal de Soubise de se porter au Joannesberg. Elle s'y rendit en personne, & fut témoin de l'attaque de la Tour du Joannesberg & des Bois qui sont en arrière de cette Tour.

Cette attaque fut parfaitement bien soutenue par Mr. de Levis, par les Régimens de troupes légères qui défendoient la Tour, & par les Bataillons de Grenadiers Royaux de Cambis & d'Ailly, qui soutenoient le Bois, aux ordres de Mr. d'Apchon Maréchal-de-Camp. Ces troupes furent bientôt secondées par cinq Bataillons Royaux d'Argentré, de Cambis, de Narbonne, de l'Épine & de la Roche-Lambert, que Mr. de Stainville y mena aux ordres du Chevalier de Modene, qui attaqua la gauche des ennemis, en même-tems que sa droite fut attaquée par le Régiment de Boisgelin, qui faisoit la tête d'une Colonne de la Réserve, & qui arriva à toutes jambes, ainsi que la Gendarmérie & la Brigade de Cavalerie de Berry.

Son Alt. Sér. avoit posté elle-même cette Brigade aux Bois de la gauche, dont l'Infanterie ennemie venoit de déloger, ainsi que de la Tour, les troupes de Mr. de Levis. Elle fit soutenir cette Brigade par une batterie de canon, placée à sa droite, & forma une seconde ligne derrière Boisgelin de quelques Escadrons de Gendarmérie. Celui des Gendarmes Dauphin, commandé par Mr. de Choiseul, fut posté à la gauche de Boisgelin, pour remplacer un Escadron de Dragon qui rejoignit son Corps, & marcha

marcha sur la gauche. Le reste de l'Infanterie arrivoit successivement.

La Brigade de Boisgelin commandée par Mr. de la Guiche Lieutenant Général, & par Mrs. de Chantilly & de Jenner Maréchaux de Camp, marcha à l'attaque du Bois dans le plus bel ordre, & essuya deux décharges sans tirer; elle enfonça bayonnette au bout du fusil, les Bataillons ennemis déjà formés sur la lisière du Bois & à la Tour.

Tandis que la charge se faisoit au Bois, Son Alt. Sér. porta sur sa gauche les deux Régimens de Dragons commandés par Mr. de Chalut Brigadier, & Mr. de Melfort Maréchal de Camp; ceux de Choiseul, de Nicolai & de Schomberg aux ordres de Mr. le Duc de Coigni, y furent aussi portés par Mr. le Comte de Stainville; ces troupes furent opposées au Général Luckner.

Son Alt. Sér. fit soutenir par un Escadron de Gendarmerie & par la Brigade de Berry, ces cinq Régimens de Dragons qui chargerent la Cavalerie ennemie, & après une mêlée assez longue, la mirent en fuite jusqu'au-delà de la Wetter, qu'elle repassa dans le plus grand désordre & avec une perte considérable d'hommes & de chevaux. Le Régiment de Choiseul a chargé le premier avec le plus brillant succès & la plus grande valeur. Les Bataillons d'Infanterie de Limouin & de Briqueville avec quelques pièces de canon, la Gendarmerie, tous les Dragons qui avoient chargé, & les Brigades de Royal & de Berry furent envoyés sur la Wetter par ordre de Mr. le Maréchal de Soubise, pour suivre l'ennemi & profiter du désordre de sa fuite. Mr. le Maréchal d'Estrées y avoit déjà porté quelques Brigades de l'Armée.

Le succès de cette journée est dû en partie à Mr. de Stainville, & au Corps qu'il a conduit.

Les troupes qui ont combattu ont beaucoup souffert & ont donné des preuves de la plus grande valeur. Celles aux ordres de Mr. Levis, ont soutenu avec la plus grande fermeté le premier effort de l'ennemi, qui leur étoit fort supérieur en nombre. Le Régiment de Boisgelin a attaqué le Bois avec un ordre & une audace dont il y a peu d'exemples, & les Dragons ont fait plusieurs charges très-vives.

On

On ne peut donner trop d'éloges à ces troupes & aux Officiers supérieurs qui les ont commandés, ainsi qu'aux Officiers de l'Etat-Major.

Notre perte a été d'environ 500 hommes tués ou bleités. On a tué aux ennemis environs 600 hommes, & on leur a pris deux Etendais, quinze pièces de canon, 1500 prisonniers, dont 400 bleités, 30 Officiers, dont il y a trois Colonels, & plus de 1200 chevaux de leur Cavalerie ou Dragons.

Mr. de la Guiche, Lieutenant-Général, a été fait prisonnier, Mr. de Choiseul Colonel de Dragons, blessé de deux coups de sabre, Mr. de Wurmsler Colonel des Volontaires de son nom, blessé d'un coup de feu à la jambe.

On assure Mr. le Prince Héritaire blessé d'un coup de feu, & il l'est effectivement.

Ce fut le 9. qu'on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, ensuite d'une Lettre que le Roi avoit écrite à Mr. l'Archevêque, & que voici.

MON COUSIN. Tandis qu'occupé du soin de rendre le repos à mon Peuple, je prenois les mesures les plus propres à assurer la paix, l'Armée alliée de l'Angleterre par une suite des dispositions d'une guerre qu'on travaille à éteindre, a attaqué mon Armée en Hesse. Mon Cousin le Prince de Condé, qui déjà avoit le 25. Août repoussé avec avantage les attaques du Prince Héritaire de Brunswick, a soutenu le 30. du même mois l'attaque des forces ennemies; & mes troupes, commandées par les Maréchaux Comte d'Esirées & Prince de Soubise, ayant secondé celles qui étoient aux ordres du Prince de Condé, ont remporté une Victoire complète. Les Trophées militaires & grand nombre de prisonniers sont les suites de ce succès.

En remerciant le Dieu des Armées de la protection qu'il vient d'accorder aux armes Françaises,

goises, implorons la Bonté Divine, afin qu'elle fasse cesser, par une réconciliation aussi sincère que solide, une guerre dont les calamités repugnent aux cœurs humains & bienfaisans des Princes qui s'y trouvent engagés.

C'est dans ces sentimens que je vous fais cette Lettre pour vous dire, que mon intention est que vous fassiez chanter le Te Deum dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte garde. Ecrit à Choisy le 4. Septembre 1762.

Signé LOUIS.

Et plus bas PHELIPEAUX.

M. l'Archevêque rendit en conséquence le Mandement suivant.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la miséricorde Divine & par la grace du St. Siège Apostolique Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c. Aux Archi-Prêtres de Stc. Marie Madelaine & de St. Severin, & aux Doïens Ruraux de notre Diocèse, Salut & Bénédiction.

Le Dieu des Armées a combattu avec nous, Mes très-chers Frères, & la Victoire complete que nos troupes viennent de remporter, est l'ouvrage de sa protection puissante. Empressons-nous d'entrer dans les vûes de notre auguste Monarque; rendons au Ciel de solempnelles actions de grâces pour ce glorieux événement que le Roi nous annonce dans la Lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire. Vous y verrez un Prince du Sang Royal, héritier d'un nom à jamais mémorable, signaler ses premiers pas dans la carrière de la gloire, soutenir le 25. du mois dernier, & repousser avec avantage  
les

les attaques du Prince Héritaire de Brunswich ; contribuer par sa valeur & son activité à la victoire que l'Armée du Roi, commandée par les Maréchaux Comte d'Estrées & Prince de Soubise, a remportée le 30. de ce même mois. Témoin des dangers auxquels ce jeune Prince s'est exposé pendant tout le combat, combien le Maréchal Prince de Soubise, qui les partageoit avec lui, n'a-t-il pas dû s'intéresser à des jours aussi précieux & qui lui sont si chers ! Mais ce qui doit réunir tous nos vœux & fixer nos desirs, mes très-chers Frères, c'est la douce espérance de voir bientôt succéder aux malheurs d'une guerre longue & sanglante les avantages d'une Paix aussi sincère que solide. Puisse la faveur que nous recevons du Ciel, & qui excite aujourd'hui notre reconnaissance, être pour nous le germe précieux & l'heureux présage d'un bonheur préférable à toutes les prospérités militaires.

“ Dieu, qui tient en sa main le cœur des Rois “  
pour le tourner selon sa volonté, s'est encore réservé “  
sous sa puissance, dit St. Augustin, les momens “  
où il juge à propos d'affliger les hommes par les “  
rigueurs de la guerre ou de les consoler par les “  
douceurs de la paix. Il en dispose suivant les “  
vûes d'une Justice irritée, qui punit nos offenses “  
ou d'une miséricorde paternelle, qui s'attendrit “  
sur nos maux. Le même St. Docteur nous apprend “  
encore, que les calamités de la guerre sont dans “  
les desseins de la Providence des fleaux destinés à “  
châtier le crime, à exercer la vertu, à corriger les “  
méchants, à perfectionner les Justes. „ Cette réflexion est bien propre à nous faire entrer dans les sentimens que Judith inspiroit à un Peuple, sur qui le Seigneur étoit prêt à faire éclater les effets de sa puissance. Convenons, disoit-elle, que les maux, dont le Ciel nous frappe, sont beaucoup moindres que les pechés dont nous nous sommes rendus coupables. Regardons ces maux comme des épreuves, qui nous sont envoyés pour nous châtier & non pour nous perdre. Prions le Dieu de la Paix, qu'il bénisse les intentions pacifiques d'un Roi, dont le plus cher objet est la tranquillité de ses Etats & le bonheur de ses Peuples. A la ferveur de nos prieres joignons les larmes & les œuvres d'une sincère pénitence ; les  
sent-

sentimens & les largesses d'une charité tendre & compâtissante envers les malheureux. C'est ainsi que nous mériterons que *Dieu nous comble de ses biens ; qu'il se rappelle la sainte Alliance qu'il a faite avec son Peuple, & qu'il nous accorde le don inestimable de la Paix.* A ces Causes, &c.

Mr. l'Archevêque a officié au *Te Deum*. Mr. de Lamoignon, Chancelier de France, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, y assista, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, & le Corps de Ville, qui y avoient été invités de la part du Roi par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies. On tira le même jour un très-beau feu d'artifice dans la Place de l'Hôtel de Ville.

Le jour que le *Te Deum* fut chanté à *Versailles*, les Etats de Bretagne ont fait à *Paris* l'ouverture de leur assemblée. Le lendemain les Commissaires du Roi leur ont demandé trois millions de livres de don gratuit au nom de Sa Majesté, & d'une voix unanime des trois Ordres, cette somme a été accordée sur le champ. Dès la veille ils avoient résolu d'offrir un Vaisseau de cent canons au Roi, que le Comte de Quelen, Lieutenant de Vaisseau, est venu à *Versailles* supplier Sa Majesté de vouloir bien accepter. La Ville de *Bayonne*, à laquelle s'est joint le Pays de *Labour*, a offert de son côté une Frégate de 22 canons à faire construire & équiper ; cette offre a été agréée. La Frégate sera nommée *Bayonne*. Le Bourg de *Sainte-Marie* dans l'Isle de *Ré* au Pays d'*Aunis*, a mis sur pied, pour le service du Roi, huit Compagnies de jeunes gens de bonne volonté, tirés du Corps des Artisans, lesquelles portent le nom de *Milices Volontaires*.

*fontaines.* Le premier d'Août le Commandant-Général de la Province les passa en revûe & en nomma les Officiers. On a aussi formé dans le même Bourg une Compagnie de 150 Chasseurs, tous habiles tireurs, dont on peut recevoir de l'utilité dans le cas où l'ennemi tenteroit une descente. Ces marques de zèle, continuées dans l'étendue d'une Monarchie aussi vaste qu'est la France, doivent bien convaincre les Anglois, des ressources que trouve dans ses Sujets un Souverain aussi aimé qu'en est Louis XV. Ils le sentent; aussi n'ont-ils plus rejeté les propositions de paix, auxquelles les circonstances d'une Marine négligée ont comme nécessité le Ministère.

Pendant qu'on travaille à cette paix, on fait toujours ce que dicte la prudence; on se tient sur mer dans l'état que les forces maritimes du Royaume peuvent le permettre. On arme en toute diligence à *Nantes*, à *Bordeaux* & à la *Rochelle* plusieurs Navires destinés à transporter des troupes à *Terre-Neuve*, qu'il importe beaucoup de conserver pour rendre meilleures les conditions de la paix future. Il se fait un nouvel armement à *Brest*. Le Vaisseau le *Royal-Louis* de 116 pièces de canon, le *Sceptre* & le *Minotaure* de 74, avec la Frégate la *Thetis* de 32, y sont actuellement en rade, & seront suivis incessamment par le *Zodiaque*, le *Palmier*, chacun de 74; le *Prothée* de 64; les Frégates l'*Héroïne* de 30, l'*Etourdie* de 16 & deux Galiotes à bombes. Cette Escadre, qui sera prête incessamment, prend des vivres pour sept mois. Le *Sage* de 64 canons, qu'on arme à l'*Orient*, doit venir la joindre. Quatre Galeres, commandées par Mr. de *Gotho*, & qui étoient rentrées depuis peu

dans le Port de *Toulon*, en sont sorties de nouveau & croisent sur les parages d'*Antibes* & de *Marseille*. Les deux Chebecs le *Serpent* & la *Revanche*, revenus dans le même Port, ont remis à la voile pour remplir le même objet. Et l'Escadre de Mr. de Bompar croise toujours dans les parages de l'Île de *Minorque*. Tout est d'ailleurs en mouvement dans l'Arsenal de *Toulon*; on y travaille avec activité à la construction des Vaisseaux qui sont sur les Chantiers; l'on prépare d'autres Chantiers pour ceux que l'on doit encore construire, & l'on met en état d'être armés les deux Vaisseaux la *Rencontre* & le *Hazard* qui ont été achetés neufs à *Genes*. On a des avis de petits combats en mer, faits dans des rencontres avec des Navires Anglois, mais on n'y voit rien de fort intéressant, si ce n'est des prises faites de part & d'autre.

Le 9. Septembre Mesdames de France Adélaïde & Victoire, sont revenus de *Plombières* à *Versailles* avec la Princesse Christine de Saxe, sœur de Madame la Dauphine, qui avoit été avec elles à *Plombières*. Elle tient l'*incognito* sous le nom de Comtesse de Henneberg. Sa Maj. Polonoise Duc de Lorraine & de Bar est aussi arrivée à *Versailles* le 15.

Le Comte de Czernichew, Ambassadeur de Russie, est rappelé par sa Cour. Mr. de Soltikoff vient le remplacer en qualité de Ministre Plénipotentiaire.

Le Roi a nommé le Cardinal de Rochechouart à l'Archevêché de *Rheims*, devenu vacant par la mort d'Armand-Jules de Rohan-Guemené.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

DEPUIS la soumission à l'Armée d'Espagne des Places de *Miranda*, de *Duero*, de *Bragance* & de *Moncorvo*, cette Armée s'est tenuë dans une espèce d'inaction à cause des chaleurs, à cause du manquement de vivres, & pour la révolte des Paysans Portugais de la Province de *Tralos-Montes*, qui a été comme le sujet principal de n'avoir pû poursuivre ses opérations. On peut appliquer ici ce terme de *revolte*, parce que les Portugais de cette Province avoient prêté serment d'obéissance au Roi Catholique. Il a donc fallu que l'Armée de ce Monarque en vint aux mains avec cette sorte de troupes. L'on en a pendu nombre, on a saccagé & brulé plusieurs de leurs Villages dans l'espoir de les contenir, mais inutilement; leur soulèvement contre les troupes Espagnoles a continué, ils se sont portés à des excès qui font horreur à l'humanité; on dit que c'est par ordre. Le pays étant montueux & dénué des choses nécessaires à la vie, l'Armée jusques-là commandée par le Marquis de *Sarria*, a dû revenir par la *Morra* à *Ciudad-Rodrigo*, & rentrer en Portugal par la Province de *Beira*.

Elle s'est depuis disposée à faire le siège d'*Almeida*, elle l'a entrepris, & cette Place après

un siège de dix jours a été réduite. La tranchée y a été ouverte la nuit du 15. au 16. Août. Pendant cette nuit même on a tellement avancé les travaux, que le matin suivant la première parallèle étoit portée à une étendue de 400 toises. Le 17. les bombes avoient déjà fait de grands ravages dans *Almeyda*, & les batteries toutes dressées le 18, en foudroyoient les remparts d'un feu partant à la fois de 40 pièces de gros canon. Enfin cette Place assiégée avec toute vigueur, fut obligée de se rendre le 25. On a accordé les honneurs de la guerre à la garnison forte de 2000 hommes, mais à condition de ne point servir de six mois contre l'Espagne. La Place a été remise le 27. au Comte de Fernan Nugnez, premier Lieutenant du Régiment des Gardes Royales Espagnoles, que le Roi a nommé Colonel d'Infanterie. Pendant le siège un Courier Portugais, chargé de Lettres du Ministère de Lisbonne pour le Gouverneur de la Place, a été arrêté, & ses dépêches ont fait connoître que 15 mille hommes se portoit à son secours du Camp Portugais pour lors à *Thomar*. Aussi-tôt on a envoyé deux Colonnes à leur rencontre, l'une forte de 8000 François & d'un Corps de Maîtres Espagnols, l'autre consistant en un Régiment de Cavalerie légère Espagnole & en plusieurs Brigades d'Infanterie; ce qui a fait rebrousser chemin aux Portugais. Avant que le siège ne fut entrepris, le Comte d'Aranda, en poussant ses reconnoissances sur la rivière de *Coa*, a trouvé le Bourg de *Castelhon* prenable dans sa marche. C'est un poste entouré d'un double mur avec un Château fortifié où il y avoit du canon. Comme il défendoit un pont & les défilés qui y conduisent, il a cru devoir

Jevoir s'en emparer. La garnison a d'abord tiré quelques coups de canon sur son détachement ; mais à la première sommation elle s'est rendue. Un détachement de troupes auxiliaires de France a occupé sur ces entrefaites le Château d'*Alfayates*, que la garnison Portugaise avoit abandonnée. Il y a trouvé six canons & des munitions. Ainsi le commencement des opérations sérieuses se présente lorsqu'on commence à entrer dans une négociation dont le but est de les arrêter.

Mais auparavant on perdra la *Havane*, suivant grande apparence. Les Anglois en nombre & d'une artillerie nombreuse, battent cette Capitale de l'Isle de *Cuba* depuis le premier de Juillet. Ils y souffrent à la vérité des incommodités incroyables. Nous avons le détail de ce siège commencé & poursuivi jusques vers la fin de Septembre. L'assiégeant n'y avoit jusqu'à présent fait encore les progrès qui en assurassent la reddition prochaine. Cependant on peut s'y attendre faute d'un secours suffisant à y faire parvenir. Un autre mois l'on pourra en marquer davantage. Mais passons sur quelques coups de la petite guerre peu importans.

Des opérations des Portugais voici ce qu'on a pu en recueillir, écrites par eux-mêmes. « Que  
» leurs troupes, & l'on n'en peut douter, man-  
» quent des choses les plus nécessaires ; que la  
» disette d'argent est extrême ; que les émolu-  
» mens des emplois militaires & des charges  
» civiles ne sont point payés ; qu'à l'exception  
» de ce qui est venu de *Londres* à *Lisbonne*, tout  
» ce dont on a eu besoin pour l'approvisionnement  
» des Vaisseaux & pour les troupes, a été

20 tiré des Négocians étrangers, par l'ordre du  
 20 Roi & sur de simples reconnoissances; qu'on  
 20 a enlevé de *Lisbonne* tous les hommes en état  
 20 de porter les armes; qu'on est occupé jour-  
 20 nellement à faire de nouvelles recrues; & que  
 20 l'on compte d'avoir pour ce présent mois de  
 20 Septembre environ 60000 hommes sur pied,  
 20 en y comprenant toutes les différentes espe-  
 20 ces de troupes, les Milices & les Paysans  
 20 armés; que la Cour fonde ses plus fortes es-  
 20 pérances, pour subvenir aux moyens de les  
 20 faire agir, sur l'arrivée de la Flotte de Rio-di-  
 20 Janeiro qu'on attend, & que l'on présume de-  
 20 voir être d'autant plus riche, que le Roi, de-  
 20 puis deux ans, n'a point reçu ses revenus du  
 20 Brésil. »

Pour le reste, c'est-à-dire des opérations, les  
 troupes réglées ne se sont pas encore portées les  
 unes contre les autres; il n'y a eu de guerre que  
 par les Paysans, dont les Espagnols ne se sont  
 pas bien trouvés. S'ils ont eu l'ordre d'en agir  
 aussi inhumainement qu'ils l'ont fait, c'est ce  
 qui est ignoré dans le public. Nous n'en cite-  
 rons ici qu'un fait, que les nouvelles publiques  
 nous ont déjà donné, passant sur d'autres à dé-  
 tailler, & qui plutôt seroient à venger par l'en-  
 nemi qu'à les rapporter. Ce fait est du 3. d'Août,  
 & le voici. 300. Portugais armés se sont portés  
 ce jour au Village de *Novas-Frias* lieu situé sur  
 la ligne qui separe la Castille du Portugal, sur-  
 prirent une sentinelle avancée, que Don Gon-  
 zales Arreale, Capitaine Espagnol du Régiment  
 de Milice de Palentia avoit postée avec un pi-  
 quet de 50 hommes pour la garde de cet en-  
 droit; firent une décharge générale de leur mous-  
 queterie sur ce piquet, & le contraignirent de se  
 retirer

*des Princes &c.* Octobre 1762. 289

retirer avec ses Officiers dans l'Eglise du lieu. La petite troupe Espagnole y soutint depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures, savoir pendant près de six heures, le feu continuel des Portugais. Enfin le Capitaine Arreale ayant reçu deux coups de feu à la jambe, & voyant trois de ses soldats tués & quatre blessés, se rendit prisonnier de guerre avec le reste de son piquet, néanmoins après avoir obtenu une Capitulation écrite que ni lui ni ses gens ne pourroient être conduits au-delà d'*Alfayates*. Durant ce combat les Portugais exercèrent toute cruauté contre le Village *Navas-Frias*, le pillant, le sacageant, le brulant sans respecter l'Eglise, où ils firent toutes profanations. Ils arracherent le Curé de l'Autel, qui y avoit exposé le Venerable pendant l'acte de la Capitulation, le garrotterent ainsi que les autres prisonniers, & l'emmenèrent avec eux encore revêtu de l'Etole & du Surplis.

Quant à l'Armée Portugaise, commandée en partie par le Marquis de Marialva, elle avoit encore au mois d'Août sa position à *Amarante*; une autre partie étoit à *Castel-Branco*, autre partie en cantonnemens sur le *Tage*; & à l'exception de quelques Bataillons, toutes les troupes qui ont été accordées à S. M. Portugaise par la Grande-Bretagne, sont arrivées & ont débarqué près de *Thomar*. Le Lord Loudon les commande : elles composent en tout non 12000, mais seulement un Corps de 7200 hommes, qui diminué même beaucoup par les maladies; & afin que l'Amiral Anglois de Saunders, qui croise toujours vers *Gibraltar*, puisse être informé plus promptement & plus sûrement de ce qui se passe dans le Portugal, des Paquebots ont été établis entre *Faro* & *Gibraltar*. Le Prince de Mecklembourg-

bourg-Strelitz, qui a reçu à *Lisbonne* des distinctions royales, se trouve actuellement à l'Armée: il a été fait Général de Cavalerie.

Revenant à la Cour de Madrid, elle a été le 28 Juillet en gala, à l'occasion de la prise d'*Almeida*. Le *Te Deum* a été chanté par ordre & en présence du Roi en action de grâces de cet événement, dans l'Eglise Collégiale de *St. Ildefonse* où étoit pour lors S. M. & dans la Chapelle Royale du Palais de *Madrid*. On s'attend à d'autres démonstrations de joye publiques pour la Paix lors de sa conclusion. Mr. O-Dune, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de France à *Lisbonne*, est arrivé de *Paris* à *St. Ildefonse* dans le mois d'Août, en six jours & demi de route. Aussi-tôt il a eu audience du Roi. Peu de jours après, il est reparti pour la France, ayant communiqué à S. M. les articles preliminaires d'un Traité de Paix auxquels elle a autant que souscrit.

### I T A L I E.

ROME. Il paroît que les affaires des Parlemens de la France quant à l'appel comme d'abus de l'Institut des Jésuites & à l'abolition de cette Société, sont extrêmement sensibles au St. Siege. Le Pape a tenu le 3. Septembre au matin un Consistoire auquel se sont trouvés 33 Cardinaux: on est comme persuadé que ces affaires en ont fait le sujet, par le profond silence que l'on garde jusqu'à présent sur ce qui y a été délibéré, peut-être décidé, d'autant plus qu'on sçait qu'il ne s'y est agi d'aucune promotion de Cardinaux, qui est renvoyée au mois de Décembre, encore n'est-il pas certain qu'elle aura lieu dans ce mois. Comme le Roi de France n'a pas encore

core jugé à propos de déclarer l'Ambassadeur qu'il destine pour résider à Rome, le Souverain Pontife a revoqué de son côté la nomination qu'il avoit faite du Comte de Spada en qualité de Maître de Chambre *pro tempore* des Ambassadeurs François auprès du St. Siège.

Le 24. Août la Congrégation des Sacrés Rites a publié un Décret pour la Béatification de la Vénérable Claire-Marie de la Passion. Avant son entrée en Religion, on l'appelloit Victoire Colonne. On continuë aussi les formalités pour la Canonisation du Bienheureux Jerome Emiliani, Venitien, Fondateur des Somaches.

Sa Sainteté voulant ôter tout prétexte de plainte aux Genoïs & aux Corfes au sujet des captures que les uns pourroient faire sur les autres dans la Méditerranée, a fait expédier par le Cardinal Camerlingue un ordre de la Secretairerie d'Etat à tous les Consuls de l'Etat Ecclésiastique de retenir les Patentes Pontificales qui pourroient avoir été accordées par le passé aux Vaisseaux étrangers en rade dans les Ports de cet Etat.

Dans le territoire d'Ancone on a trouvé une urne de tuf renfermant un squelette surmonté d'une couronne d'or & orné de pendans d'oreilles de même métal, le tout assez bien travaillé, mais sans aucune inscription qui donnassent la moindre lumière. Mais à Trivoli, au bas de la montagne de *Seracinesco*, on a trouvé sous terre un plein-pied composé de dix chambres pavées d'un beau marbre, dans l'une desquelles étoient trois statuës de six pieds chacune, l'une d'Antoine Caracalla, l'autre de Julie belle-mere de cet Empereur, & la troisième de Geta son frere. Sur le buste de la premiere est gravée cette inscription,

cription, *Antoninus Imperator, Romanorum dedecus*; sur celui de la seconde, *Julia in honestate excellens*; & sur le buste de la troisième, *Sit Geta divus, dum non sit vivus*. Ces trois statues ont été achetées pour le Marquis de Clerici.

**GENES.** Les affaires de *Corse*, toujours dans l'ancien trouble & toujours révoltantes pour la République, font imaginer au Sénat toutes sortes de moyens pour soutenir la guerre qu'on est obligé d'avoir avec les peuples soulevés de cette Isle. A cet effet le Grand Conseil a autorisé le Gouvernement d'emprunter trois millions à quatre pour cent, & il a assigné l'hipoteque sur *les 48 mille Lieux de Mont*, qui sont des Capitaux provenans de sommes ou dépôts confiés à la Banque de St. Georges dans les siècles passés, mais dont les titres sont perdus, & sur lesquels la République a coutume d'hipotequer ses emprunts dans les besoins urgens. C'est un dernier effort que l'on fait pour réduire ou gagner les rédelles de la *Corse*.

**TOSCANE.** Il y a du mécontentement à *Florence* à l'égard des Genoïis pour deux Bâtimens Toscans, chargés de sel pour la *Corse*. Ils fortoient à peine de *Porto-Ferraio* que deux Bâtimens Genoïis s'en sont emparés, malgré le canon de la Forteresse, & les ont emmenés chez eux après leur avoir ôté le pavillon de l'Empereur.

*Accidens.* Le feu ayant pris le 12. Août après-midi à une maison voisine de l'Hôtel de la Monoye attenant à la Galerie Impériale à *Florence*, & ayant gagné ces deux Bâtimens, on n'a pû l'éteindre que sur les trois heures après minuit, malgré les ordres qu'a donnés dans ce trouble Mr. le Marquis de Botta. La perte est estimée plus

*des Princes &c.* Octobre 1762. 293

plus de 50000 écus sans compter celle de plusieurs statuës & médaillons. Les peintures de la voute de la partie où le feu a pris, ont péri. On a perdu le Groupe du *Laoon de Baccio Bandinelli*, le *Bacchus de Sansovino*, le *Port antique*, Chefs d'œuvres de la Grece, plusieurs autres statuës & tous les portraits des grands hommes qui étoient dans cette partie. Le 26. du même mois à onze heures du matin arriva un autre accident à *Florence* & dans ses environs. Un vent impétueux a soufflé avec tant de violence, que de gros arbres en ont été déracinés, des toits transportés à quelque distance des maisons qu'ils couvroient, des fenêtres brisées, des Palais, des Edifices publics à demi renversés. Le dommage est très-considérable.

Les Corsaires de Barbarie infestent de nouveau les mers d'*Italie* de telle maniere, que les Navires de *Naples*, de *Genes*, de la *Toscane*, même de la Grande-Bretagne se mettent en mer pour leur donner la chasse.

*PARME.* Le 25. Août, fête de St. Louïs, le Prince Héritaire fut reçu dans les Ordres du Roi Très-Chrétien. La cérémonie en ayant été indiquée à ce jour, le Comte de Rochouart & le Marquis de St. Vital se trouverent en habits de Chevaliers dans l'Apartment de Son Altesse Royale. A l'heure fixée, les personnes désignées pour représenter les Officiers des Ordres ayant ouvert la marche, l'Infant Don Philippe, le jeune Prince vêtu en Novice & les Chevaliers, chacun en leur rang, se rendirent processionnellement à l'Eglise des Dominicains, au milieu d'une double haye que formoit le Régiment des Gardes. Après la Messe, à laquelle l'Evêque de Parme officia pontificalement, l'Infant

fant sur son Trône revêtit le Prince Héréditaire des marques de l'Ordre du Saint Esprit & reçut son serment.

## ARTICLE VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

**R**ATISBONNE. Le 29. Juillet la Dictature publique a reçu une déclaration du Ministre de Suede, au sujet de la paix conclüe par Sa Maj. Suedoise & le Roi de Prusse. Il importe pour l'histoire du tems que de pareilles pièces soient recueillies. Comme nous ne l'avons pas encore rapportée, nous croyons devoir la joindre ici.

« Sa Majesté le Roi de Suede, en qualité de  
 » garant de la Paix de Westphalie, a employé  
 » tous ses efforts conjointement avec Sa Maj.  
 » Très-Chrétienne pour remplir l'objet de la  
 » déclaration faite à l'Empire en 1757 de la  
 » part des deux Cours. C'est une vérité qui est  
 » suffisamment prouvée par la durée même de  
 » la guerre, par les maux qui y sont attachés,  
 » & que Sa Majesté a soufferts volontairement;  
 » enfin par le sacrifice qu'elle a fait de ses propres intérêts.

» Le Roi s'étoit flatté pendant très-long-  
 » tems, que le consentement donné à la tenuë  
 » d'un Congrès à *Augsbourg* procureroit le rétablissement de la paix générale; mais comme  
 » de nouveaux obstacles & des événemens im-  
 » prévus s'y oppoient sans cesse, & que Sa  
 » Majesté

» Majesté sentoit la nécessité de ne pas exposer  
» plus long-tems le Royaume de Suede au sort  
» incertain des armes, elle n'eut rien plus à  
» cœur que d'exposer à ses Alliés les justes &  
» importantes raisons qui la portoient à faire  
» une paix particulière, laquelle, en mettant fin  
» aux hostilités, opéreroit le soulagement du  
» Royaume & des habitans, sans cependant  
» altérer en rien son attachement & son zèle  
» pour l'Empire Germanique, & pour le main-  
» tien de ses Loix & Constitutions.

» C'est dans cet esprit de bonne foi que la  
» négociation a été entamée & continuée avec  
» le Roi de Prusse. Après quelques conféren-  
» ces, les Ministres respectifs ont signé à *Hamb-*  
» *bourg* le 22. Mai dernier un Traité, qui con-  
» tient, avec le rétablissement de la paix, la  
» confirmation générale de tout ce qui a été  
» convenu en 1720, ainsi que de tous les droits  
» & prérogatives qui appartiennent au Roi &  
» au Royaume de Suede.

» Entre ceux-ci, un des premiers & des plus  
» précieux pour Sa Majesté est de rester constam-  
» ment unie au Roi de France, garant avec elle  
» des Traités de Westphalie, par l'obligation  
» commune de veiller ensemble à la conserva-  
» tion inaltérable des Loix Germaniques, qui,  
» formant le lien le plus étroit entre le Chef  
» Suprême de l'Empire & les Etats, procurent  
» & maintiennent la sûreté publique & particu-  
» lière.

» La paix, qui, par la faveur du Très-Haut,  
» est déjà rétablie dans les Etats de Sa Majesté,  
» va lui fournir de nouvelles occasions & de  
» nouveaux moyens de s'occuper de ces impor-  
» tans objets qu'elle a toujours eu infiniment

à cœur , & qu'elle regardera dans la suite  
comme les plus agréables & les plus dignes  
de ses soins.

C'est pourquoi, en même-tems que Sa Maj.  
veut observer fidèlement le Traité qu'elle a  
conclu avec le Roi de Prusse, elle est ferme-  
ment résoluë aussi de persister dans son atta-  
chement & son zèle pour l'Empire Germani-  
que, & pour le maintien de ses droits & de  
ses Loix. Comme elle ne suit en cela que son  
penchant naturel, elle se flatte de satisfaire  
ainsi à toutes ses obligations, tant comme  
garante de la Paix de Westphalie, qu'en qua-  
lité de Membre de l'Empire.

Signé DE GREIFFENHEIM.

A Ratibonne le 2. Juillet 1762.

Mr. Simolin, ayant fait remettre à la Dictature  
ses Lettres de créance en qualité de Ministre de  
l'Impératrice de Russie, a présenté à la Diette  
une Lettre de cette Princesse, par laquelle est  
notifié son avènement au Trône. Les Ministres  
qui composent cette auguste assemblée lui ont  
envoyé la réponse que voici.

A la Sérénissime & très-puissante Princesse  
CATHERINE II, Impératrice & Autocratrice  
de Toutes les Russies.

Sérénissime & très-puissante Impératrice de  
Russie, Dame très-clémente. Nous avons reçu la  
Lettre Impériale & pleine de bienveillance, que  
Votre Majesté a écrite le 30. Juin de cette année  
(vieux style) qui nous a appris que Votre Majesté  
Impériale, par une faveur incompréhensible de la  
Providence, & par le désir unanime de toute la  
Nation Russe, étoit montée heureusement & avec

des Princes &c. Octobre 1762. 297  
la plus grande satisfaction de ses fidèles Sujets, sur  
le Trône de Russie, & qu'elle vouloit nous faire  
part de cet événement.

C'est pourquoi, en même-tems que nous rendons  
de très-humbles actions de grâces pour cette noti-  
fication, nous félicitons avec empressement Votre  
Majesté Impériale; nous faisons les vœux les plus  
sincères pour la prospérité de son regne, & pour  
qu'elle jouisse long-tems de la plus ferme santé :  
nous espérons de plus, que la bienveillance qu'il  
lui a plu nous témoigner en cette occasion, durera  
toujours, & servira heureusement à établir une  
amitié constante & inaltérable entre le St. Empire  
Romain & Votre Majesté Impériale.

Il ne nous reste qu'à recommander, avec le zèle  
le plus ardent, Votre Majesté Impériale à la pro-  
tection Divine, & de nous recommander nous-  
mêmes pour toujours à votre bienveillance, demeu-  
rant avec le respect & la soumission dûs à Votre  
Majesté Impériale. Les très-humbles Conseillers  
& Députés des Electeurs, Princes & Etats du  
Saint Empire Romain, assemblés ici.

A Ratibonne le 11. Août 1762.

La Diette ne nous montre rien d'intéressant  
au-delà de ces deux Pièces, quoique les Mem-  
bres y soient souvent assemblés.

B O N N E. On a à annoncer l'Electon d'un  
Evêque de *Munster* en la personne de l'Electeur  
de Cologne. Le Baron de Stahl, Lieutenant-  
Colonel dans les troupes de *Munster*, arriva le  
17. Août à *Bonne*, précédé d'onze Postillons &  
d'un Courier. Il apporta à Son Alt. Electorale,  
une Lettre du Chapitre de *Munster*, par laquelle  
cet illustre Corps notifioit à Son Alt. Elect. qu'il  
l'avoit

l'avoit éluë le 16. d'une voix unanime pour son Evêque & Prince.

S. A. E. après avoir reçu les complimens de toute la Noblesse qui se trouvoit présente & de toute la Cour, se rendit à la Chapelle du Château, où les Dames averties par une triple décharge du canon des remparts de l'agréable & importante nouvelle qu'on venoit de recevoir, se trouverent aussi & assisterent au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique de la Cour. Après cette cérémonie religieuse, Son Alt. Elect. s'étant retirée dans son appartement, elle y donna une audience particulière au Baron de Stahl, qu'elle éleva au grade de Colonel & auquel elle fit présent d'une magnifique épée d'or.

Le 19. il y eut grand *gala*, appartement & souper à la Cour. Mr. le Nonce Apostoliquey est venu de Cologne. Mr. le Marquis de Bauffer, Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien, s'y trouva aussi, de même que Mr. de Roberts, Vice-Chancelier des Duchés de Bergue & de Juliers, & Ministre de la Cour Palatine. Le soir toute la Ville fut illuminée; les devises, les inscriptions, & la façon dont chaque habitant de tout rang & de toute condition, avoit illuminé sa maison, annonçoient combien Son Alt. Elect. est aimée & honorée de ses Sujets, & marquoient la part sincère qu'ils prennent à ce qui concerne leur Souverain en général & en particulier dans cet événement consolant pour les Pays qu'elle va posséder, & pour les Sujets qu'elle gouverne.

VIENNE. Cette Cour ne présente pour les affaires du dehors, que des conférences du Ministère pour les plier vers une paix stable, mais en soutenant le poids de la guerre jusqu'à ce qu'il y ait moyen d'y parvenir sur des fondemens

*des Princes &c.* Octobre 1762. 299  
 mens solides. L'Armée de l'Impératrice-Reine, toujours en sa force ordinaire en Silesie, par les recrues qu'on y envoie, doit le porter en principal avec les Croates & autres troupes Hongroises qui s'y rendent à la continuë, en passant dans les environs de cette Ville. Les Couriers tant de cette grande Armée, que de celle qui est en *Saxe*, arrivent journellement & apportent les avis de ce qui s'y passe. Nous allons en donner quelques détails, étant ce qu'on a de plus essentiel à rapporter pour remplir cet Article d'Allemagne. Quoiqu'on ne pense pas plus à Vienne qu'en d'autres Cours, pour les affaires changées en Russie, que la Princesse qui a monté sur le Trône de cet Empire, puisse s'y bien soutenir, on la fait néanmoins complimenter sur son avènement. Le Comte de Kaunitz-Questenberg part pour *Petersbourg* à cet effet, cet avènement ayant été notifié dans les formes solennelles à Leurs Majestés Impériales par le Chambellan Mutuskin, envoyé par Catherine II, & qui est arrivé le 9. Septembre à *Vienne*.

Entrons à présent dans les opérations en Silesie, & du siège de *Schweidnitz*, qui est également vigoureux en attaque & en défense, & prenons-en le détail du premier point de vûë du Roi de Prusse pour s'emparer de cette Forteresse. Le Lieutenant-Général de Tauenzin, à qui Sa Maj. Prussienne avoit ordonné de commander le siège, prit le 4. Août son Quartier-Général à *Teichenau*, & le même jour le Corps destiné à faire le siège, entra dans le Camp au-tour de la Place. Le 7. à neuf heures du soir il ouvrit la tranchée. La premiere parallele étoit éloignée de sept cens pas du glacis, & fut appuyée de sa

*Armées de  
 Silesie.  
 Siège de  
 Schweid-  
 nitz.*

droite sur la Briquerie devant la porte de Striegau. L'attaque fut dirigée sur le Fort N<sup>o</sup>. 2. Cette parallele avec les trois lignes de communication furent achevées avant le lendemain, malgré la forte canonnade que firent les Forts pendant toute la nuit : elle a couté aux assiégeans dix Soldats tués & 26. blessés. Le 8. le feu de la Place continua avec beaucoup de force. A une heure après-midi, le Général de Guaſco qui y commande, fit une sortie générale avec 5000 hommes ; 500 sortirent de la porte de St. Pierre & firent une fausse attaque sur la gauche de la parallele ; 2000 débouchèrent sur le milieu ; le reste de la garnison sortit peu après par le Bogen-Thur & se forma sur le bord du glacis vers la porte de Striegau ; 150 Hussars & Dragons soutenus par 300 Croates, firent le tour de la Briquerie & attaquèrent la droite de la parallele qui n'étoit pas encore achevée ; elle tint assez ferme, cependant elle fut chassée avec ce qui s'y trouvoit de monde de la tranchée ; la Cavalerie Prussienne a voulu y venir au secours de l'Infanterie, mais le feu des obusiers l'a arrêtée, & les troupes de la sortie sont tranquillement rentrées dans la Place après avoir rempli leur dessein : on compte 30 hommes tués aux assiégeans dans cette sortie de la garnison de Schweidnitz, 80 blessés, autant de prisonniers, & entre-autres le Colonel Prussien de Falkenhain, qui étoit posté avec son Bataillon sur la droite de la parallele.

La nuit du 8. au 9. tous les travaux des assiégeans furent achevés, & ils établirent sur la premiere parallele cinq nouvelles Batteries, dont ils commencerent le lendemain à six heures à tirer sur le Fort N<sup>o</sup>. 2. Sur le midi, le feu prit

à un magasin de foin dans la ruë de St. Pierre. La nuit du 9. au 10, au moyen d'un emplacement fait du milieu de la parallele avec un angle saillant, on approcha à 550 pas du glacis. On établit sur la gauche de la premiere parallele deux nouvelles Batteries, l'une de dix canons de 12 livres de bale, & l'autre de six de 24. Les opérations de cette nuit ont coûté six hommes aux assiégeans. La nuit du 10. au 11. ils établirent dans le nouvel emplacement deux Batteries de seize canons de 12 livres, pour démonter le canon de la Place. En-dehors de la ligne de communication ils en placerent une enfoncée de huit canons de 24 pour battre les Forts N<sup>o</sup>. 3 & 4, & le matin ils commencerent à tirer avec 54 pièces de canon de huit Batteries, sur les Forts N<sup>o</sup>. 1, 2, 3 & 4 : ils perdirent dans la quatrième nuit un Lieutenant d'artillerie, quatre Soldats tués, un Lieutenant du Génie, & ils eurent 16 hommes blessés. La nuit du 11. au 12. ils commencerent de la tête de l'emplacement un nouveau zig-zag vers la seconde parallele; & du côté gauche sur la même direction, un nouveau boyau de quatre cens pas. Ils établirent aussi une nouvelle Batterie enfoncée de six canons de vingt-quatre. Le lendemain 12. tous les Forts furent battus de dix Batteries & par 72 pièces de canon. La garnison qui avoit campé jusqu'alors dans les ouvrages extérieurs se porta dans les Cavernes derrière Nieder-Thor. Les assiégeans eurent jusqu'au soir du 12. sept hommes tués, un Lieutenant & 19 hommes blessés. Dans la nuit suivante ils prolongerent le zig-zag sur la droite & le boyau sur la gauche, & commencerent aux extrémités des deux demi-paralleles.

Vers les onze heures de la nuit le Colonel de Raul, du Régiment de Laudohn, fit avec 1200 hommes une sortie sur les travailleurs, qui étoient déjà à quelques pieds sous terre, & qui furent obligés de se retirer avec le détachement qui les soutenoit, sur la première parallèle; & les derniers travaux des assiégeans furent comblés. Cette sortie a été des plus vigoureuses, elle leur a coûté jusqu'au 13. après-midi, un Lieutenant, onze soldats tués, 36 blessés; & leur Capitaine Nesselroth de Gablents y a été fait prisonnier avec 15 hommes. Les assiégés dans cette sortie & les précédentes ont perdu de leur côté une cinquantaine d'hommes; leur feu partoît d'ailleurs avec vivacité de derrière les palissades, & incommodoit beaucoup leurs ennemis, qui furent contraints la nuit du 14. au 15. de changer trois Batteries; mais ils en établirent cinq nouvelles de quatre mortiers chacune.

Le zig-zag fut continué des demies parallèles jusqu'à l'endroit où l'on devoit commencer la seconde. La Garnison fit une nouvelle sortie sur la tête des travailleurs à dix heures du matin, tua six hommes & un Lieutenant, & blessa 20 soldats. Le 15. Schweidnitz fut battuë de 12 Batterie par 78 canons, mortiers & obusiers. La huitième nuit on commença & acheva la seconde Parallèle à 150 pas du glacis: il en a coûté pour cette nuit aux assiégeans un Lieutenant avec deux hommes tués, & 12. blessés.

*Bataille.*

Ce Siège entrepris par le Roi de Prusse & qu'il continuë, fit penser le Feldt-Maréchal Comte de Daun aux moyens qui pourroient en opérer la levée. Sa marche résoluë conséquemment, il laissa dans son Camp de *Taubausen*

Mis,

*des Princes &c.* Octobre 1762. 303

Mr. de Haddick Général de Cavalerie avec vingt Bataillons & deux Régimens de Cavalerie, & se détermina à déboucher du 15. au 16. des défilés de Wartha de Silberberg, de Neu & de Lang-Bilau dans la plaine voisine, & d'y prendre position, afin de marcher avec une partie de l'Armée sinon la même nuit du moins le matin du jour suivant pour occuper les hauteurs de Kœltschen, & delà se porter sur *Schweidnitz* en vuë de chasser l'assiégeant de ses tranchées & d'attaquer tout ce qu'il rencontreroit. Mais Son Excellence trouvant que le Prince de Bevern étoit posté de maniere qu'il lui barroit le chemin, elle résolut de l'attaquer encore le même jour 16. Elle ordonna en conséquence au Baron de Beck, Lieutenant-Général, de faire cette attaque avec le Corps qu'il commande à l'aile gauche & au dos de l'ennemi, à Mr. de Brentano aussi Lieutenant-Général de la faire à l'aile droite, pendant que Mr. de Lascy Général d'artillerie s'avanceroit sur le front de ce Corps avec dix Bataillons, & que Mr. O-Donel Général de Cavalerie se posteroit dans la plaine de Reichenbach avec cinq Régimens de Cavalerie, afin de couvrir le flanc & l'attaque de Mr. de Brentano.

Ces dispositions faites, toutes les troupes s'avancerent aux Prussiens à trois heures de l'après-midi jusqu'à la portée du canon; le combat fut de suite engagé par un feu d'artillerie des plus vifs de part & d'autre. Le Roi de Prusse vint bientôt au soutien du Prince de Bevern avec de la Cavalerie, de l'Infanterie & de l'artillerie de beaucoup supérieures en nombre que n'étoient celles des Autrichiens. Il attaqua sans delai & avec la plus grande vivacité les cinq Régimens de Mr. O-Donel: ceux-ci le reçurent avec tant de

valeur qu'il s'en engagea un combat de Cavalerie, qui dura pendant deux heures avec une opiniâtreté très-grande. Il y eut plusieurs chocs : les Prussiens furent repoussés quatre fois malgré leur supériorité & le feu continuel de leur artillerie & mousqueterie ; & jusqu'à l'entrée de la nuit le Comte O-Donel tint ferme : mais enfin obligé de céder, il se retira & rentra avec son Corps en très-bon ordre dans la position où il étoit avant le combat.

L'issuë de cette circonstance empêcha les Généraux de Lascy & de Brentano de faire les attaques dont ils étoient chargés. Il n'y eut que le Général Beck qui exécuta la sienne au mieux : il y fit au-delà de 300 prisonniers aux Prussiens & leur enleva trois piéces de canon, tandis que sa perte en tout ne monte qu'à 231 hommes. Il fut forcé de borner son avantage à sa simple attaque, parce que le Prussien recevoit du renfort & que la nuit l'empêchoit de le poursuivre.

La position du Corps du Prince de Bevern, si considérablement augmenté par le secours du Roi de Prusse, n'étant ainsi plus à forcer, & la situation du terrain lui donnant tout l'avantage, les trois Corps des troupes Impériales & Royales Autrichiennes durent rentrer dans leur position précédente : ils l'ont fait, & Mr. le Maréchal a repris la route de son Camp, mais seulement sur les neuf heures du soir du jour suivant, étant demeuré en présence de son ennemi pendant toute la journée du 17. dans l'attente de pouvoir peut-être recevoir une attaque à soutenir. Son Armée se remit ainsi en mouvement pour venir camper à *Wartha*. Mr. de Beck gagna alors les hauteurs de *Grach*, & Mr. de Brentano campa à *Schöenwald*. Dans le même

tems

*des Princes &c.* Octobre 1762. 305

tems Mr. de Zigan Général-Major eut ordre de marcher par Neu-Biela, avec quelques Bataillons destinés à renforcer Mr. de Haddick. Le Général de Vogelsang fut aussi détaché à Silberberg avec d'autres Bataillons, & le Quartier-Général de Mr. le Maréchal fut établi à Wartha où il demeura jusqu'au 20, qu'il fut transporté à Ober-Stein. Plusieurs mouvemens & escarmouches s'en sont ensuivis: le détail à en faire seroit trop long. Marquons seulement ici la perte dans la journée du 16. Août, qu'ont soufferte les trois Corps que le Felt-Maréchal de Daun avoit fait avancer ce jour-là contre les Prussiens. C'est un total de 921 hommes en morts, en blessés & en manquans, suivant l'état qui en a été dressé dans chaque Régiment. La Cavalerie y a le plus souffert. Elle y compte 690 hommes dans ces 921, trois Etendarts, & 300 chevaux. On ne peut pas évaluer la perte des Prussiens, parce qu'ils n'ont pas en habitude de la rendre publique; mais à en juger par le nombre de leurs prisonniers qui est de 530 hommes, & par le feu continuel du Corps du Général de Brentano pendant tout le combat, elle doit avoir été pour le moins aussi grande que celle des Autrichiens. Mais ce qu'il y a de fâcheux pour ces derniers, c'est que par ce combat ils n'ont pû parvenir au succès désiré que Mr. le Maréchal de Daun s'étoit proposé de délivrer *Schweidnitz*, dont voici la suite du Siège.

La nuit du 16. au 17. Août deux sâppes volantes furent commencées par les Prussiens de la seconde parallèle à droite & à gauche, vers le N°. 2. à la Fleche devant la Porte de Striegau, & furent poussées jusqu'à 120 pas. La Garnison fit une sortie avec 30 hommes qui en tuerent 5 aux

*Suite de la  
relation du  
Siège de  
Schweid-  
nitz.*

assiégeans

assiégeans & leur en blessèrent 19. Le 17. la seconde Parallele & les zig-zacs furent élargis par 500 travailleurs. La nuit suivante les assiégeans continuerent les sapes & dressèrent une Batterie de deux mortiers qui lancerent le lendemain des grenades & des pierres : ils eurent cette nuit-là quatre hommes tués & 16, blessés. Le 18, à trois heures & demie du matin, 800 hommes de la Garnison ayant fait une sortie vigoureuse sur la tête des sapes, renversèrent plusieurs gabions, tuerent grand nombre d'hommes & en blessèrent plus du double. De-là une demande des assiégeans pour pouvoir enterrer leurs morts, qui a été accordée. Cependant le 19. les travailleurs furent de nouveau posés & les sapes continuées. La nuit suivante 50 hommes sortirent de la porte de Striegau, & furent reçus par 200 Prussiens dont ils tuerent 16 hommes & en blessèrent 40. Le Détachement Prussien avoit percé en partie jusqu'à la seconde Parallele; la sape fut cependant continuée jusqu'à 50 pas de la Fleche. La nuit du 20. au 21. elle fut avancée jusqu'au bord du glacis.

Le 22. les assiégeans continuoient le siège de leur premiere parallele, mais le feu de la Place, supérieur au leur, continuoit de l'être les jours suivans. La garnison n'avoit perdu jusqu'au 26, que 7. Officiers & 400 Soldats dans ses sorties fréquentes & dans la Place; nombre petit eu égard à la quantité de Prussiens tués, blessés & prisonniers jusqu'alors : plus de 500 sont restés sur le carreau dans une action du 25. Aucun ouvrage extérieur n'étoient encore le 27. en leur pouvoir; leur seconde parallele n'étoit pas même perfectionnée, tant Mr. de Guasco les troublait jour & nuit. Mr. de Crivoval, Ingénieur

nier en chef de la garnison de Schweidnitz, François de nation, mais au service de l'Impératrice-Reine depuis quelques années, tiroit toujours le meilleur parti possible de la Place confiée à sa défense. Un feu terrible en partoît encore sans relâche depuis le 27. Août jusques au 14. de Septembre jusqu'ou nous avons les avis de ce siège meurtrier pour les assiégeans. Ce feu étant vif également de part & d'autre & entremêlé de sorties journalieres qui démontoient le canon de l'assiégeant, on ne pouvoit pas s'appercevoir encore dans ce jour - là si la Place auroit le sort de la reddition. Toutefois, comme la Garnison s'épuisoit & qu'elle étoit comme abandonnée à sa propre défense, elle pouvoit craindre de ne pouvoir plus gueres se montrer par tout, si le Roi de Prusse donnoit un assaut général. Rien n'entre dans la Place qui est fort serrée du côté du *Galgenberg*, mais les assiégeans reçoivent tous les jours des douceurs de *Breslau* pour les encourager ; biere, eau-de-vie & toutes sortes d'alimens leur sont fournis en abondance ; & l'Armée Impériale & Royale Autrichienne ne se porte pas à une seconde tentative pour rouvrir sa communication avec la Place assiégée, par la difficulté & le risque apparent d'y échouer qu'on en reconnoit ; ce qui en fait penser la reddition prochaine.

Le 19. Août le Felt-Maréchal de Daun a mis son Quartier-général à *Schaffeneck* dans le Comté de Glatz : il y étoit encore le 14. de Septembre. Mais après bien des mouvemens des divers Corps qui composent son Armée, & dont le Général Laudohn en commande un des plus nombreux, même tous les Corps qui sont en avant depuis l'absence du Général de Haddick, qui

qui est parti pour la *Saxe*, où il a pris le Commandement à la place du Maréchal de Serbelloni fort incommodé. Les Prussiens ont fait aussi bien des marches par leurs divisions différentes, & leur Camp principal demeure immobile sous *Peterswald*, Quartier-Général du Roi.

*Armée  
combinée.*

*SAXE.* De l'Armée de l'Empire, il y a très-peu de chose à rapporter. Le Prince de Stolberg qui en commande la plus grande partie, étoit sur la fin d'Août à *Saaz & Lauen*, d'où il s'est porté sur *Tœplitz* en Bohême afin de prêter la main au Corps de cette même Armée qui est aux ordres du Prince de Lœwenstein, & arrêter les incursions des Prussiens dans ce Royaume. Le Général Prussien de Belling en a fait une au-delà d'*Egra* & avoit poussé un détachement jusques dans les environs de *Carlsbad*, où l'on a vû commettre de ces dégats, & de ces extorsions de licence qui sont si familières aux Prussiens. On croit y avoir mis un frein par un Corps qui, après coup, s'est avancé de ces côtés-là par *Mies & Plan*. Le gros des Impériaux est présentement près de *Loog* à une demie lieüe de *Dresde*, où le Général Haddick est arrivé le 7. de Septembre. Il a fixé son Quartier-Général à *Nottwitz*. Grande partie des troupes sont réunies dans ces quartiers, Impériales-Autrichiennes & celles des Cercles, qui ensemble forment l'Armée combinée. Il falloit à ces dernières qu'elles fussent renforcées par celles de l'Impératrice-Reine pour pouvoir rentrer en *Saxe*; aussi l'ont-elles fait, après avoir languï dans l'inaction pendant toute la campagne. La garnison de *Dresde* en a été d'abord renforcée par trois Régimens qui sont entrés dans cette Capitale, où se tient constamment la Famille Royale & Electo-

*des Princes &c.* Octobre 1762. 309

Electorale. Voici quelques unes de leurs opérations & de celles des Prussiens.

Le Prince de Stolberg ayant reçu l'ordre de rentrer en Saxe, arriva à *Hoff* le 11. Août, & y ayant laissé une division aux ordres du Général de Rosenfeld, les troupes de son commandement se porterent en Bohême par *Asch* & *Egra* le 18; mais à peine y furent-elles entrées, que le Général de Belling marcha vers *Hoff*, & aussitôt les Impériaux de *Hoff* & ceux de Bohême se replierent sur *Culmbach*, pour couvrir leurs magasins & leurs gros bagages qui étoient dans cette Ville. Sur ces entrefaites les Prussiens pénétrèrent jusqu'à *Bamberg* & y enlevèrent des otages & des bestiaux. Un peloton de leurs Hussars se fit ouvrir les portes de *Barreith* le 22. Il s'y saisit d'un gros magasin de pain & d'avoine, ainsi que de quelques bagages. Le 23. les Impériaux, toujours rétrogradant, atriverent sous *Nuremberg*. *Erford* fut taxée, dans ces circonstances par les Prussiens à 200000 écus, 700 chevaux & 12000 boisseaux de bled; tous les autres districts de la *Thuringe* furent taxés à d'aussi fortes contributions. La Principauté de *Sondershausen* a été imposée comme *Erford*. Enfin toutes les Villes, tous les Villages en allarme, ont reçu des visites de ces hôtes, & ont dû s'en délivrer comme ils ont pû en payant, en fournissant, & par des otages pour caution de ce qui n'a pû leur être livré sur le champ. Cependant la remise a été faite d'une partie des demandes des Prussiens, par l'impossibilité qu'ils ont reconnu de pouvoir en obtenir la totalité.

L'Armée du Prince Henri, toujours pour le gros à *Pretschendorff*, ne fait d'autres mouvemens

mens que par l'envoi de détachemens qui font des courses.

*Armée du  
Rhin.*

Nous avons rapporté, Article de France, les actions du 25. & du 30. Août, dont les troupes Françoises au commandement du Prince de Condé ont remporté l'avantage sur celles des Alliés. Depuis ces deux actions on n'a rien de fort important à marquer des deux Armées Françoises & des Alliés, & il n'y a pas d'apparence qu'elles fassent plus de combats en forme le reste de la campagne, parce qu'on parle avec quelque fondement d'une prochaine suspension d'armes.

Cependant voici encore ce qui se présente de leurs principaux mouvemens, avant & après les deux affaires qu'on a détaillées. L'Armée des deux Maréchaux d'Estrées & de Soubise avoit quitté les environs de *Cassel* le 16. Août au soir, après y avoir laissé une forte garnison aux ordres de Mr. de Diebach, Maréchal de Camp. Elle a campé le 17. près de *Spangenberg*, le 18. à *Witerode* & le 19. près de *Hirschfeld*, le Comte de Stainville soutenu de Mr. de Guerry faisant l'avant-garde, & Mr. de Castries l'arrière-garde. Cette Armée fut rassemblée le 22. aux environs de *Fulde*. Une partie des Equipages de l'Artillerie & des troupes a marché sur le *Vogelberg* pour joindre le Corps du Prince de Condé. Le Prince Héritaire de Brunwich s'étoit proposé d'empêcher la jonction. Pour cet effet il entama la nuit du 24. au 25. l'affaire qui s'est passée près de *Groningue* par une forte canonnade, à laquelle le Prince de Condé répondit si vivement qu'il fut obligé de faire sa retraite avec précipitation, laissant sur la place les marques de sa défaite. Par ce moyen la jonction a été effectuée

effectuée près de *Gellenhausen*, sans aucun nouvel obstacle.

Quant aux Alliés, le Lord Granby se trouvoit le 24. à *Lauterbach* avec les Anglois qu'il commande, & le Prince Ferdinand à une marche au-delà. L'affaire du 30. s'est enfilée depuis, ainsi que nous l'avons rapportée. Voici comme les Alliés nous la montrent. Il convient de faire aussi usage de leur relation, quand ce ne seroit que pour voir quels mouvemens de leur côté y ont conduit.

L'Armée (des Alliés) marcha le 28. Août à *Schotten* & le 29. à *Nidda* où étoit le Quartier-Général de Son Alt. Sér. le Duc Ferdinand. Le 30. le Prince Héritaire se dirigea de *Wolfersheim* sur *Arzenheim* avec son Corps de troupes, tandis que le Général de *Luckner* gagna la droite à dessein de couronner les hauteurs de *Friedberg*; mais ayant appris que les François revenoient de *Modheim* à *Frideberg*, ce Prince, au-lieu de se porter à *Arzenheim*, prit la résolution de venir soutenir Mr. de *Luckner*.

Au commencement de l'action, le Prince Héritaire eut quelques avantages. Il s'empara de la hauteur nommée le *Joannesberg*. Mais ayant à combattre les avant-gardes de l'Armée du Prince de *Condé* & de celle de Mrs. les Maréchaux Comte d'*Estrées* & Prince de *Soubise*, suivies des deux Armées qui s'étoient réunies à *Bergen* & qui marchoient au secours de ces avant-gardes, il lui fut impossible de tenir long-tems la partie, de moment en moment plus inégale; d'autant plus que sa grosse artillerie n'arrivoit pas & que celle des ennemis écrasoit à sa droite tous les Bataillons qui s'y trouvoient. Ce fut alors que Son Alt. Sér. voulant ranimer le courage de ses troupes par sa présence, eut le malheur de recevoir un coup de feu & d'être mise hors de combat. Le Corps de ce Prince repassa bientôt après l'*Ultzbach*, au pied du *Joannesberg*, à la faveur de sa grosse artillerie qui venoit d'arriver à l'autre rive, & de quelques Escadrons contre lesquels

desquels 30 Escadrons ennemis ne purent rien, malgré la supériorité de leur nombre.

Sur ces entrefaites, Mr. le Duc Ferdinand se montra derrière le Wetter & les François terminèrent leurs exploits.

De notre côté Mr. Daring, Enseigne, Mr. Essenbeck Lieutenant, six Bas-Officiers & 64 Soldats ont été tués. Dix-neuf Officiers, 16 Bas-Officiers & 331 Soldats sont blessés. Trente-quatre Officiers, 46 Bas-Officiers & 880 Soldats sont au rang des prisonniers ou des déserteurs. Donc 1398 hommes tués, blessés, ou absens. De plus, nous avons perdu six pièces de Régimens & quatre amusettes qui avoient été démontées. Enfin, les ennemis nous ont enlevé six chariots de munitions.

La position actuelle des Armées prouve que la victoire des François n'a pas été de conséquence. Depuis ce jour où l'action s'est donnée, Mr. le Duc s'est posté en avant, son centre à Staden, sa droite vers Gießen & sa gauche vers Hanau; mais Mrs. les Maréchaux campent entre Atzenheim & Friedberg, le Prince de Condé entre Butzbach & Ostheim, le Comte de Lusace entre Bergen & Vilbel, & Mr. de Castris entre ce Comte & Canben.

Cette relation est datée du 5. Septembre.

Par diverses petites marches, le Prince de Condé, qui commande à présent l'avant-garde de Mrs. les Maréchaux, avoit le 12. Septembre son centre à *Buseck*, les Maréchaux avoient le leur le 14. dans *Nieder-Weymar*, à une demie lieue au-dessous de *Marpourg*. L'arrière-garde qui est aux ordres de Mr. de Castris, a attaqué le 9, au-dessous de *Lich*, l'escorte des équipages d'une Colonne de l'Armée du Prince Ferdinand, l'a battuë, & lui a enlevé la plus grande partie de ses équipages & des hommes. Mr. de Castris est revenu camper sous *Lich* après ce coup. Le 10. il a joint les troupes legeres Françoises qui éclairèrent la retraite des Alliés, dont une division a remonté par *Grunberg* & une

une autre par *Lauterbach*; & Mr. de Stainville s'est porté sur *Marpourg*, afin d'y aider à resserrer les Alliés, qui veulent faire le siège de *Cassel*. Pour couvrir ce siège, le Prince Ferdinand s'est porté de *Staden* à *Grunberg* le 8. Septembre, à *Hombourg-sur-l'Ohm* le 9, à *Schweinsberg* le 12. & le 14. à *Kirschdorff*, quatre miles au-delà du Camp de Mrs. les Maréchaux. Mylord Granby étoit alors près de *Maulbach*. Mr. de Freytag, avec les Chasseurs d'Hanovre, de Hesse, de Brunswich & les Hussars de Bauer, faisoit l'arrière-garde. Ce dernier a été mal mené dans une rencontre du 8, qui l'obligea à repasser le *Nider*. De ces mouvemens le Prince de Condé en a fait un autre; & il s'est placé à *Coesfeld*, Mr. de Stainville à *Ober-Wetter*, & Mr. de Castries à *Staufenberg*. Telle étoit la position des Armées jusques au 15. Septembre, que toute l'Armée Française se dispoit à marcher en avant.

Le Prince Héréditaire de Brunswich, hors de combat pour la blessure qu'il a reçûe à la Bataille du 30. Août; ne paroît pas hors de danger. Il a d'abord été transporté à *Nidda*, depuis à *Hombourg*, & il doit être actuellement à *Munden*, où l'on lui donne tous les soins que demande son état.

---

M O R T S.

Le Comte Joseph Esterhazy, Lieutenant-Général des Armées de l'Impératrice-Reine & Colonel d'un Régiment d'Infanterie Hongroise, est mort à *Presbourg*.

Messire Nicolas-René Berryer, Garde des Sceaux de France, Ministre & Secrétaire d'Etat, mourut

mourut le 15. Août à *Versailles*, âgé de 59 ans.

Frederic-Adolphe Comte de Gessler, Général-Felt-Maréchal des Armées Prussiennes, est mort à *Brieg* le 22. ayant 75 ans.

Le 25. mourut à *Paris* Messire Jean de Barailh, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, & Vice-Amiral de France, à l'âge de 91 ans.

Armand-Jules Prince de Rohan-Guemené, Archevêque-Duc de Rheims, premier Duc & Pair Ecclésiastique de France &c. est mort à *Saverne* le 28. dans la soixante-huitième année de son âge. Il sacra & couronna le Roi le 25. Octobre 1723.

Le 3. de Septembre Nicolas-Paschal de Clairambault, Généalogiste honoraire des Ordres du Roi Très-Chrétien, est mort à sa Terre de *Gregy* âgé de 65 ans. Il a rempli avec distinction sa charge pendant 42 ans.

F I N.

Quelques fautilles échappées dans les Vers Latins qui sont à la première feuille de ce Journal, sont à corriger, savoir ;

*Gemmate* pour *Gemmata*, page 239.

*Quid levium*, lisez *levium*, *ibid.*

*ima dies*, lisez *una dies*.

*una corpus*, il faut *una corpus*.

*manes*. le point est à ôter.

Dans quelques Exemplaires de ce Journal, page 274, il y a *la nuit du 21. au 22. Septembre*, il faut *La nuit du 21. au 22. Août*.